



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 18 septembre 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 septembre 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 6, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n° 7), Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 2), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 6), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 19), M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 19), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n° 2), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 2), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n° 2), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 2), M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 40 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

Secrétaire :

M. Abdel GHEZALI

Étaient absents :

Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Juliette SORLIN, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF

Procurations de vote :

M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, Mme Annaïck CHAUVET à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 2), Mme Nadia GARNIER à M. Anthony POULIN, Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 18 incluse), M. Damien HUGUET à Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 18 incluse), Mme Marie LAMBERT à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 19), Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 41), Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 20), Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 40 incluse) et à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 41), Mme Marie ZEHAF à Mme Frédérique BAEHR

OBJET : 18 - Contrat de Concession de Service Public - Gestion des Accueils de Loisirs et de projets d'animation - Les Francas du Doubs - Rapport annuel 2024

Délibération n° 008034

Contrat de Concession de Service Public - Gestion des Accueils de Loisirs et de projets d'animation - Les Francas du Doubs - Rapport annuel 2024

Rapporteur : Mme Carine MICHEL, Adjointe

	Date	Avis
Commission de Contrôle Financier	04/09/2025	Favorable unanime
Commission n° 4	04/09/2025	Favorable unanime
Commission Consultative des Services Publics Locaux	05/09/2025	Favorable unanime

Résumé :

La Ville de Besançon a confié la gestion d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et de projets d'animation enfance / jeunesse à l'association départementale « Les Francas du Doubs », via un contrat de concession de service public (CSP) pour la période 2021-2025.

En respect des dispositions légales, le concessionnaire soumet au Conseil Municipal le compte-rendu de ses activités au titre de l'année écoulée (2024) portant sur l'activité, la qualité de service et les données techniques et financières.

Il ressort du rapport du délégataire que l'activité s'est déroulée dans de bonnes conditions.

I. Principales caractéristiques du contrat de CSP

Objet : La Collectivité confie au concessionnaire la mission d'assurer la gestion d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et de projets d'animation enfance / jeunesse sur le territoire bisontin.

Date de signature : 15 décembre 2020

Durée : 5 ans - Echéance le 31 décembre 2025

Délégataire : Association départementale Les Francas du Doubs

Caractéristiques générales du contrat :

Le concessionnaire assure les missions suivantes :

- la gestion administrative et l'organisation pédagogique des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) y compris le service de restauration et de transport,
- l'organisation de projets d'animations enfance / jeunesse,
- la participation à des instances partenariales et de coordination dans les secteurs petite enfance / enfance / jeunesse.

La Collectivité met à disposition du Concessionnaire des biens immobiliers et mobiliers, en contrepartie d'une redevance annuelle.

Le concessionnaire a l'entière responsabilité juridique et financière de l'exploitation du service. Il exploite le service à ses risques et périls. Sa rémunération est constituée par les ressources tirées de l'exploitation du service délégué (participations des familles et de la CAF du Doubs essentiellement) et par une subvention versée par la Ville de Besançon déterminée au contrat.

II. Activité

A/ Accueils de loisirs sans hébergements (ALSH)

Le contrat de CSP confie aux Francas du Doubs la gestion d'ALSH maternels (3-6 ans) et élémentaires (6-12 ans), d'un accueil adolescent (12-17 ans) et d'une ludothèque (espace parents / enfants 0-6 ans) ainsi que l'organisation de mini-camps et/ou séjours.

Les offres de service du concessionnaire doivent s'adresser en priorité à la jeunesse bisontine, sans discrimination d'âge, de genre ou d'origine géographique.

Selon les types d'ALSH, les accueils ont lieu sur des temps périscolaires et/ou extrascolaires. Ils sont proposés tout au long de l'année et couvrent, selon les activités et les lieux, les mercredis, le temps de midi, les soirées, les petites et grandes vacances.

Au sein de chaque ALSH, le concessionnaire organise un ensemble aussi large que possible d'activités de loisirs à caractères sportif, culturel, artistique, technique ou scientifique.

Dans le cadre du contrat de CSP, les Francas du Doubs ont entrepris de diversifier les pratiques éducatives à travers des activités ou des modes de fonctionnement adaptés au rythme de l'enfant (accueil échelonné) et visant à développer l'autonomie.

Les Francas du Doubs portent une attention particulière à destination des enfants en situation de handicap. Ils sont référents du Pôle Ressources Handicap du Doubs et bénéficient à ce titre d'un soutien financier supplémentaire de la CAF. Ce financement participe à l'accompagnement des familles, à la formation et au recrutement d'animateurs supplémentaires afin d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants porteurs de handicap. En 2024, 91 enfants en situation de handicap ou à besoins particulier ont été accueillis (81 enfants en 2023).

B/ Projets d'animation

En respect du contrat de CSP, les Francas du Doubs ont organisé ou participé à des activités variées en 2024 :

- Arts & Créations (Vital'Été - site Malcombe) : espace à destination des 6-14 ans et des familles, à dominante culturelle et artistique (cuisine, poterie, cirque, arts plastiques...).
- Pitchouns (Vital'Été - site Malcombe) : espace à destination des moins de 6 ans accompagnés par un adulte, à dominante culturelle et artistique (lecture, objets sensoriels, jeux d'extérieur, activités manuelles, jeux surdimensionnés, Baby gym, découverte « multi sports »...).

Les espaces Arts & Créations et Pitchouns ont fonctionné pendant 8 semaines et ont totalisé 7 817 passages, soit 23 % de la fréquentation du site.

- Fête des couleurs : de multiples activités ont été proposées (ateliers créatifs et sportifs, maquillage...) et malgré une météo capricieuse, l'événement partenarial a réuni près de 200 personnes autour de la Place Charbonnier à Planoise le mercredi 24 avril.
- Célébration des droits de l'enfant (CDE) : coordination de la 10^{ème} édition du 21 octobre au 20 novembre, en partenariat avec l'UNICEF et d'autres partenaires présents au sein du quartier Bains douches / Battant : représentations théâtrales et spectacles, Stop-Motion, Kamishibai, jeux d'écriture, slam des enfants du périscolaire de l'école Ferry dénonçant le harcèlement, divers ateliers à destination des parents et enfants portant notamment sur la prévention contre les violences... La CDE a été marquée par la journée des enfants des ALSH le mercredi 20 novembre avec l'organisation d'ateliers articulés autour de différentes thématiques (éducation aux droits, émotions, expositions Parole d'enfants et Portraits de famille...). 24 arbres ont été baptisés sur la Place de la Révolution, chacun portant le prénom d'un enfant du monde.

Au-delà des projets d'animation prévus au contrat de CSP, les Francas du Doubs ont développé un programme d'activités variés au sein des ALSH bisontins :

- Atelier Escrime : sensibilisation des jeunes aux valeurs olympiques (expérience unique dans un sport riche en histoire et en technique)
- Découverte de la ferme des Raçots : exploration des pâturages
- Bases de plein-air et séjours : séjour pendant les grandes vacances en mini-camps au Camping de Port Lesney (Jura) pour les 7-11 ans (20 enfants) et séjour à Marnay pour les 4-11 ans (35 enfants).

C/ La fréquentation

En 2024, la fréquentation des ALSH atteint 36 950 journées enfants (JE), hors ludothèque. Elle est en baisse de 3 % par rapport à l'année 2023 et aux projections des Francas du Doubs lors du renouvellement du contrat.

La fréquentation du mercredi représente 29,5 % des JE réalisées.

La fréquentation avec repas représente 93 % des JE réalisées.

L'objectif de 35 000 JE fixé dans le contrat de CSP a été atteint.

La fréquentation est relativement équilibrée entre maternels (18 233 JE) et élémentaires (18 717 JE). L'accueil des fratries sur les différents accueils de loisirs permet aux familles d'inscrire sur un même lieu les petits et les grands.

Les sites les plus fréquentés sont les Helvétie, Petit Prince & Rosa Parks et Sapins & Brossolette. 47 % des enfants fréquentant les ALSH des Francas de Besançon sont originaires des quartiers de la géographie prioritaire de la Politique de la Ville : Planoise, Montrapon, Palente/Orchamps, Clairs-Soleils, Battant et Hauts de Saint-Claude (46 % en 2023).

En ce qui concerne le niveau de revenu, les familles relevant du quotient familial 1 et 2 (QF ≤ 530 €) représentent 42 % des JE réalisées (49 % en 2023). 63 % des familles sont bénéficiaires de l'Aide au Temps Libre accordée par la CAF du Doubs (69 % en 2023).

III. Conditions d'exécution du service

A/ Contrats de travail des salariés

En 2024, dans le cadre de l'activité déléguée, l'association Les Francas du Doubs a employé :

- 5 salariés au niveau de l'équipe administrative et coordination (CDI) ;
- 15 directeurs / directeurs adjoints d'ALSH (CDD et CDI) ;
- 266 animateurs occasionnels (Vacataires et Contrats d'Engagement Éducatif) ;
- 4 salariés pour l'entretien des sites (CDI) ;
- 1 service civique.

B/ Tarifs

Dans un souci de lisibilité auprès des familles et de cohérence entre les offres de service municipales, les systèmes de tarification périscolaire et extrascolaire ont été rapprochés. La grille tarifaire proposée par les Francas du Doubs a été modifiée à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024 (délibération du 20 juin 2024).

4 nouvelles tranches de QF ont été introduites (portant leur nombre à 12) afin de réduire les effets de seuils et tendre vers davantage de progressivité.

Les tarifs d'une journée d'accueil avec repas varient désormais de 3,30 € à 22 € (3,30 € à 17,60 € auparavant) pour les Bisontins allocataires CAF. Un forfait correspondant au prix le plus élevé est appliqué aux Non-Allocataires CAF et aux Non-Bisontins.

Les tarifs proposés sont à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

C/ Services de restauration et de transport

Dans le cadre du contrat de CSP, les Francas du Doubs achètent les repas pour les accueils de loisirs à la Ville de Besançon. Cette prestation inclut la livraison des repas et la mise à disposition de personnel de restauration qualifié.

Les accueils sont organisés par quartier pour faciliter un service de proximité aux familles. De plus, les Francas du Doubs, conformément aux dispositions prévues dans le contrat, organisent un service de transport permettant le maillage du territoire bisontin et élargissant l'offre aux familles :

- Ligne 1 : Circuit de ramassage Bregille ↔ Velotte (35 arrêts),
- Ligne 2 : Circuit de ramassage Gare Viotte ↔ Velotte (20 arrêts),
- Ligne 3 : Navette Champagne ↔ Boichard,
- Ligne 4 : Accès ALSH estival ; Saint-Claude ↔ Fort de Bregille.

Les sorties par âge entre centres de loisirs permettent de mieux compléter les bus.

IV. Données financières

A/ Chiffres-clés de l'association départementale

L'association départementale des Francas du Doubs est une association type loi 1901. Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Le total du bilan 2024 de l'association des Francas du Doubs s'établit à 7 917 K€. Un bon niveau d'activité et un résultat exceptionnel significatif, issu de régularisations sur années antérieures, permet aux Francas d'afficher un résultat net positif de 40 k€ en 2024.

Le chiffre d'affaires global de l'association s'établit à 23 410 K€ en 2024.

L'alimentation (3 896 k€) et les frais de personnel (17 512 k€) sont les principaux postes de charges.

La situation financière de l'association départementale est saine. Le niveau des fonds propres est satisfaisant. Les ratios de trésorerie sont positifs, la structure n'est pas endettée. Les ratios de gestion sont également satisfaisants.

B/ Chiffres-clés de la section de Besançon :

Les Francas établissent, par le biais d'une comptabilité analytique, un compte de résultat spécifique à Besançon.

Avec un volume financier de 1 684 K€ en 2024, l'activité bisontine représente environ 7,2 % du chiffre d'affaires de l'association du Doubs. Ce ratio est stable.

charges par nature	réel 2024	part dans total	centres maternels	centres primaires	adolescents	ludothèque	espace art et création	actions transversales
achats et fournitures	129 598,00	7,70%	65 110,00	31 403,00	2 527,00	7 464,00	13 122,00	9 972,00
alimentation	212 177,00	12,60%	145 642,00	62 127,00	3 919,00	0,00	42,00	447,00
frais "fixes"	268 988,00	15,97%	168 845,00	84 163,00	5 747,00	9 072,00	0,00	1 161,00
transport et déplacements	79 704,00	4,73%	48 449,00	30 399,00	680,00	101,00	0,00	75,00
salaires et charges	925 971,00	54,99%	546 299,00	276 880,00	9 543,00	51 128,00	9 261,00	32 860,00
autres	67 575,00	4,01%	44 446,00	19 375,00	1 874,00	1 280,00	0,00	600,00
total des charges	1 684 013,00		1 018 791,00	504 347,00	24 290,00	69 045,00	22 425,00	45 115,00
produits par nature								
participation des familles	332 605,00	19,92%	213 086,00	112 010,00	6 488,00	1 021,00	0,00	0,00
participation communale	796 200,00	47,68%	414 156,00	279 295,00	6 339,00	41 351,00	22 425,00	32 634,00
participation CAF PS	491 553,00	29,44%	371 843,00	96 570,00	11 139,00	5 520,00	0,00	6 481,00
autres	49 527,00	2,97%	10 209,00	11 841,00	324,00	21 153,00	0,00	6 000,00
total des produits	1 669 885,00		1 009 294,00	499 716,00	24 290,00	69 045,00	22 425,00	45 115,00
résultat	-14 128,00		-9 497,00	-4 631,00	0,00	0,00	0,00	0,00
nb jours hors anim	36 950							

La particularité de la présentation analytique des Francas est d'équilibrer chaque section et de concentrer le déficit uniquement sur les ALSH. L'analyse du tableau ci-dessus est donc à opérer avec réserve.

La concession dégage un résultat d'exploitation déficitaire de 14 128 € au titre de 2024, pour un total de charges arrêté à 1 684 K€.

Bien qu'il s'agisse du 4^{ème} déficit consécutif depuis le début du contrat (- 540 € en 2021, - 9 426 € en 2022 et - 10 458 € en 2023), ce résultat négatif n'est pas inquiétant et ne remet pas en cause la qualité de l'activité et la continuité du contrat.

La masse salariale (926 K€) représente 55 % des charges. Ce ratio est stable.

Les principaux autres postes sont les loyers (inclus dans les frais fixes) pour 212 K€, l'alimentation (212 K€) et les achats et fournitures pédagogiques (130 K€).

La participation des familles dans le total des recettes s'établit à 333 K€, soit 20 % du total.

La Ville de Besançon et la CAF contribuent à hauteur de 77 % pour un montant global de 1 288 K€. Il est à noter que le rapport de participation entre la Ville et la CAF a nettement évolué en 2023 passant de 53 % Ville / 47 % CAF à 62 % Ville / 38 % CAF suite à la mise en œuvre de la convention territoriale globale au 1^{er} janvier 2023 et à la décision de la Ville de compenser la baisse des financements CAF au titre des Bonus Territoire (cf. délibération du Conseil Municipal du 29 février 2024).

C/ Liens avec la Ville de Besançon

Le Conseil Municipal a été sollicité en 2024 sur :

- l'avenant n°6 (Conseil Municipal du 29 février 2024) ayant pour objet, d'une part de mettre à jour la liste des ALSH délégués :
 - mise à disposition de l'école FERTET pour les maternels et les élémentaires pendant toute la durée des vacances scolaires, y compris la dernière semaine d'août,
 - ajustement de certaines capacités d'accueil, dans le sens de leur augmentation pour répondre à la demande des familles et dans un souci d'harmonisation entre les temps d'accueil périscolaires et extrascolaires, dans la limite des contraintes pratiques d'usage.d'autre part, d'augmenter la subvention annuelle de la Ville de Besançon pour la période 2023-2025 (+ 122 809 € par an sur la période 2023-2025).
- l'avenant n°7 (Conseil Municipal du 20 juin 2024) ayant pour objet, d'une part de prévoir, à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024, une modification de la grille tarifaire applicable aux offres extrascolaires des Francas du Doubs et, d'autre part, de mettre à jour le règlement intérieur ainsi que le circuit de ramassage de la ligne 4 pour Bregille avec une ouverture aux maternels à compter de l'été 2024.

La Ville de Besançon a facturé aux Francas du Doubs :

- la fourniture des repas pour un montant de 173 141 €,
- la redevance pour occupation des locaux pour un montant de 194 000 €.

La Ville de Besançon a versé une participation financière de 796 200 €, à laquelle s'est ajoutée la compensation du CTG de la CAF 2023 (122 809 €), enregistrée en 2023 dans les comptes des Francas.

Les objectifs quantitatifs (nombre de JE) et qualitatifs étant atteints, il n'y a pas de remise en cause du montant de la participation financière de la Ville.

La mise en œuvre du projet éducatif, en lien avec la politique municipale en direction de la jeunesse, et les engagements attendus dans le contrat de CSP sont respectés. La qualité du service est reconnue.

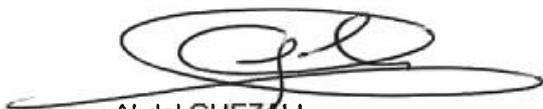
Par ailleurs, le Conseil Municipal du 7 novembre 2024 s'est prononcé sur la poursuite du mode de gestion en concession de service public des ALSH et missions liées, et la procédure de renouvellement de contrat a été initiée en ce sens.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2024 relatif à la gestion d'ALSH et de projets d'animation enfance / jeunesse, présenté par les Francas du Doubs dans le cadre du contrat de Concession de Service Public 2021-2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



Abdel GHEZALI
Adjoint



Anne VIGNOT



RAPPORT ANNUEL CSP BESANCON

Année 2024

Table des matières

I.	Compte rendu activité.....	3
A.	Synthèse de l'activité globale.....	3
1.	L'activité par nature d'accueil de loisirs maternels.....	3
2.	L'activité par nature d'accueil de loisirs élémentaires et adolescents.....	3
3.	Bilan des accueils de loisirs.....	4
4.	La fréquentation par Quotient familial.....	6
B.	Les statistiques commentés de fréquentation par site et par nature.....	7
1.	Accueil de loisirs Petit Prince.....	7
2.	Accueil de loisirs Sapins / Brossolette.....	8
3.	Accueil de loisirs Curie - Palente.....	9
4.	Accueil de loisirs Boichard.....	10
5.	Accueil de loisirs Helvétie.....	11
6.	Accueil de loisirs Rosa Parks (élémentaires et ados).....	12
7.	Accueil de loisirs Velotte.....	13
8.	Accueil de loisirs Bregille.....	14
C.	Projets d'animation enfance jeunes.....	15
II.	Compte rendu financier (Compte d'exploitation 2024 vs réel 2023).....	39
	Analyse Compte d'exploitation 2024.....	40
III.	Emploi.....	45
A.	Effectifs 2024.....	45
1.	Organisation des postes permanents au 31 décembre 2024.....	45
2.	Effectifs affectés à la réalisation de la mission déléguée et qualifications des personnels.....	47
IV.	Compte rendu technique.....	51
V.	Projets 2025.....	51
	CONCLUSION.....	53

I. Compte rendu activité

A. Synthèse de l'activité globale

1. L'activité par nature d'accueil de loisirs maternels

- Sapins (Rosemont - St-Ferjeux) (Accueil sur l'école Brossolette depuis l'été 2023),
- Helvétie (Centre-ville) (Ecole Helvétie),
- Le Petit Prince (Planoise),
- Champagne «la Ritournelle» (Planoise et Tilleroyes) (Ecole Boichard Tilleroyes),
- Curie (Palente – Orchamps) > (Ecole Herriot été 2023 / travaux Ecole Curie),
- Bel Air / Velotte (tous quartiers – hors vacances été) (Ecole Fertet),
- Fort de Bregille (tous quartiers).

Année	2021	2022	2023	2024
Fréquentation (JE)	15 212	18 602	19 444	18 233

La fréquentation enregistrée dans les accueils de loisirs maternels en 2024, s'élève à 18 233 Journées / Enfants (JE) soit une activité en baisse par rapport à 2023 (- 1 211 JE).

La diminution s'explique en partie par le transfert de l'accueil des enfants du site des Sapins vers celui de Brossolette, en raison de la limitation fixée par l'habilitation de la SDJES à 24 enfants de moins de 6 ans, contre environ 40 précédemment accueillis aux Sapins.

2. L'activité par nature d'accueil de loisirs élémentaires et adolescents

- Sapins (Rosemont - St-Ferjeux) (Accueil sur l'école Brossolette depuis l'été 2023),
- Helvétie (Centre-ville) (Ecole Helvétie), Sapins (Rosemont - St-Ferjeux)
- Rosa Parks (Planoise),
- Champagne (Planoise et Tilleroyes) (Ecole Boichard Tilleroyes),
- Bel Air / Velotte (tous quartiers) (Ecole Fertet),
- Curie (Palente – Orchamps) > (Ecole Herriot été 2023 / travaux Ecole Curie),
- Fort de Bregille (tous quartiers).

Année	2021	2022	2023	2024
Fréquentation (JE)	14 989	22 162	18 602	18 716

3. Bilan des accueils de loisirs

L'activité sur les centres de loisirs (hors Manifestations) au 31/12/2024 s'élève à 36 950 JE soit une diminution de 1 216 JE (-3,19 %). L'objectif initial de 35 000 Journées Enfants fixé à la Concession de Service Public (CSP) est dépassé.

Année	2021	2022	2023	2024
Fréquentation (JE)	30 201	40 764	38 046	36 950

Activité : Réel 2024 vs Budget 2024

Une analyse par site montre une hausse d'activité plus importante à Sapins / Brossolette et Bel Air Velotte.

Ces deux sites sont les accueils où les enfants sont orientés lorsque nous avons trop de demandes sur Helvétie et Boichard.

	CSP 2024	R. 2024	Δ° en JE	Δ° en %	Cons° budgétaire
BEL AIR VELOTTE	3 090	3 771	681	22,05%	122%
BOICHARD	4 190	4 049	-141	-3,36%	97%
BREGILLE	1 368	813	-555	-40,60%	59%
HELVETIE	9 012	8 830	-182	-2,02%	98%
LE PETIT PRINCE	4 087	3 759	-329	-8,04%	92%
CURIE PALENTE	4 547	3 705	-842	-18,53%	81%
ROSA PARKS	5 573	4 677	-896	-16,08%	84%
ROSA PARKS ADOS	1 359	806	-553	-40,71%	59%
SAPINS	4 939	6 541	1 602	32,43%	132%
Total (hors Manifestations& Ludo)	38 165	36 950	-1 216	-3,19%	97%

Activité : Réel 2024 vs budget 2024 par période

	CSP 2024	R. 2024	Δ° en JE	Δ° en %	Cons° budgétaire
Hiver	3 823	3 999	176	4,62%	105%
Printemps	3 873	3 919	46	1,18%	101%
Été	14 137	12 265	-1 872	-13,24%	87%
Automne	3 723	3 483	-240	-6,44%	94%
Noël	1 904	1 892	-12	-0,65%	99%
Mecredis	10 298	10 902	604	5,87%	106%
Périscolaire	408	490	82	20,15%	120%
Total (hors Manifestations& Ludo)	38 165	36 950	-1 216	-3,19%	97%

Une analyse par période met en exergue une progression sur les vacances d'Hiver, de Printemps et de Noël ainsi que les Mercredis et le Périscolaire. Les autres périodes de vacances (été et automne) connaissent une diminution d'activité.

Durant la période estivale, les accueils de loisirs enregistrent une forte fréquentation au cours des trois premières semaines de juillet. En revanche, la dernière semaine de juillet ainsi que les deux premières semaines d'août connaissent une baisse significative de la fréquentation sur l'ensemble des sites.

Activité 2024 vs 2023 par accueil

	R. 2023	R. 2024	Δ° en JE	Δ° en %	Cons° budgétaire
BEL AIR VELOTTE	3 471	3 771	300	8,64%	109%
BOICHARD	4 196	4 049	-147	-3,50%	96%
BREGILLE	589	813	224	38,04%	138%
HELVETIE	9 906	8 830	-1 076	-10,86%	89%
LE PETIT PRINCE	3 682	3 759	77	2,08%	102%
<i>CURIE PALENTE</i>	3 657	3 705	48	1,31%	101%
ROSA PARKS	4 771	4 677	-95	-1,99%	98%
ROSA PARKS ADOS	879	806	-73	-8,34%	92%
SAPINS	6 895	6 541	-354	-5,13%	95%
Total (hors Manifestations& Ludo)	38 046	36 950	-1 096	-2,88%	97%

L'augmentation de la fréquentation à l'accueil de Bregille en juillet 2024 s'explique par l'accueil des fratries regroupant des enfants de maternelle et d'élémentaire.

Activité 2024 vs 2023 par période

	R. 2023	R. 2024	Δ° en JE	Δ° en %	Cons° budgétaire
Hiver	4 351	3 999	-352	-8,09%	92%
Printemps	3 763	3 919	156	4,15%	104%
Été	12 502	12 265	-237	-1,89%	98%
Automne	3 662	3 483	-179	-4,89%	95%
Noël	801	1 892	1 090	136,09%	236%
Mecredis	12 206	10 902	-1 304	-10,68%	89%
Périscolaire	761	490	-271	-35,59%	64%
Total (hors Manifestations& Ludo)	38 046	36 950	-1 096	-2,88%	97%

La hausse de fréquentation durant les vacances de Noël s'explique par le fait que celles de 2023 ne comptaient qu'une seule semaine d'ouverture.

4. La fréquentation par Quotient familial

Depuis Septembre 2024, les familles possédant des Quotients Familiaux supérieur au QF 4 représentent 36 % vs 29 % en 2021 soit 7 points de plus. Il convient de noter que **63% des fréquentations correspondent à des familles bénéficiaires de l'ATL.**

Les QF de 0 à 530 € représente 42 % sur l'année 2024.

	01 09 2024 au 31 12 2024		01 01 2024 au 31 08 2024	Année 2023	Année 2022	Année 2021
QF 0 A 450€	27%	QF 0 A 450€	32%	37%	43%	39%
QF 451 A 530€	13%	QF 451 A 530€	11%	12%	12%	11%
QF 531 A 640€	10%	QF 531 A 640€	11%	10%	9%	9%
QF 641 A 800€	13%	QF 641 A 800€	12%	10%	10%	11%
QF 801 A 1050€	10%	QF 801 A 900€	3%	4%	4%	4%
QF 1051 A 1300€	6%	QF 901 A 1200€	8%	8%	6%	8%
QF 1301 A 1500€	3%	QF 1201 A 2062€	14%	12%	10%	11%
QF 1501 A 1700€	3%	QF 2063 A 99999999€	9%	7%	6%	6%
QF 1701 A 2000€	4%	Total	100%	100%	100%	100%
QF 2001 A 2300€	2%					
QF 2301 A 2999€	2%					
QF 3000 A 999999€	6%					
Total	100%					

a. Récapitulatif de la répartition de fréquentation par Quotient Familial comparé par année (avec Ludothèque)

de janvier à
Août
2024

Tranche QF	JE 2024	JE 2023	JE 2022
QF 0 A 450€	8 922	14 199	17 704
QF 451 A 530€	3 072	4 600	5 004
QF 531 A 640€	2 986	3 951	3 648
QF 641 A 800€	3 410	4 016	4 149
QF 801 A 900€	951	1 545	1 583
QF 901 A 1200€	2 204	3 166	2 518
QF 1201 A 2062€	4 002	4 459	4 115
QF 2063 A 999 999 999 €	2 425	2 643	2 545
Total général	27 971	38 578	41 266

4T2024	JE
QF 0 A 450€	2 581
QF 451 A 530€	1 203
QF 531 A 640€	938
QF 641 A 800€	1 275
QF 801 A 1050€	975
QF 1051 A 1300€	588
QF 1301 A 1500€	279
QF 1501 A 1700€	308
QF 1701 A 2000€	386
QF 2001 A 2300€	232
QF 2301 A 2999€	153
QF 3000 A 999999€	597
(vide)	
Total général	9 514

B. Les statistiques commentés de fréquentation par site et par nature

1. Accueil de loisirs Petit Prince

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	102	100	202	100

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 8

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 6

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Quartiers de résidence relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville			Nombre d'enfants/jeunes
Quartiers prioritaire	Planoise	<input checked="" type="checkbox"/>	135
	Orchamps Palente	<input type="checkbox"/>	3
	Montrapon	<input type="checkbox"/>	13
	Clairs Soleils	<input type="checkbox"/>	0
	Haut de saint Claude	<input type="checkbox"/>	0
	Battant	<input type="checkbox"/>	1
Quartiers fragiles	Vareilles	<input type="checkbox"/>	0
	Cité Viotte	<input type="checkbox"/>	0
	Pesty	<input type="checkbox"/>	0
	Pelouse	<input type="checkbox"/>	3
	Amitié	<input type="checkbox"/>	0
	Curie-Pasteur (Novillars)	<input type="checkbox"/>	0
Autres (Préciser)			47
Total			202

2. Accueil de loisirs Sapins / Brossolette

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	57	75	132	30
7-11 ans	145	162	307	70
Total	46%	54%	439	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 7

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 4

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Quartiers de résidence relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville			Nombre d'enfants/jeunes
Quartiers prioritaire	Planoise		47
	Orchamps Palente		11
	Montrapon		123
	Clairs Soleils		6
	Hauts de Saint Claude		5
	Battant		5
Quartiers fragiles	Vareilles		0
	Cité Viotte		3
	Pesty		0
	Pelouse		7
	Amitié		12
	Curie-Pasteur (Novillars)		0
Autres (Préciser)		220	
Total			439

3. Accueil de loisirs Curie - Palente

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	108	157	265	52,5
7-11 ans	113	126	239	47,5
Total	44%	56%	504	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 5

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 10

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Quartiers de résidence relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville			Nombre d'enfants/jeunes
Quartiers prioritaire	Planoise		1
	Orchamps Palente		244
	Montrapon		62
	Clairs Soleils		5
	Hauts de Saint Claude		5
	Battant		5
Quartiers fragiles	Vareilles		9
	Cité Viotte		14
	Pesty		0
	Pelouse		0
	Amitié		0
	Curie-Pasteur (Novillars)		0
Autres (Préciser)			159
Total			504

4. Accueil de loisirs Boichard

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	51	68	119	45
7-11 ans	65	84	149	55
Total	44%	56%	268	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 6

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 5

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Quartiers de résidence relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville		Nombre d'enfants/jeunes
Quartiers prioritaire	Planoise	69
	Orchamps Palente	3
	Montrapon	43
	Clairs Soleils	0
	Hauts de Saint Claude	1
	Battant	1
Quartiers fragiles	Vareilles	0
	Cité Viotte	1
	Pesty	0
	Pelouse	2
	Amitié	0
	Curie-Pasteur (Novillars)	0
Autres (Préciser)		148
Total		268

5. Accueil de loisirs Helvétie

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	138	174	286	45
7-12 ans	136	203	339	55
Total	43%	57%	625	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 3

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 7

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Quartiers de résidence relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville			Nombre d'enfants/jeunes
Quartiers prioritaire	Planoise		21
	Orchamps Palente		25
	Montrapon		35
	Clairs Soleils		14
	Hauts de Saint Claude		11
	Battant		29
Quartiers fragiles	Vareilles		17
	Cité Viotte		10
	Pesty		0
	Pelouse		0
	Amitié		0
	Curie-Pasteur (Novillars)		0
Autres (Préciser)		463	
Total			625

6. Accueil de loisirs Rosa Parks (élémentaires et ados)

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
7-11 ans	152	142	294	83
12-17 ans	24	36	60	17
Total	50%	50%	354	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 10

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 2

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Quartiers de résidence relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville			Nombre d'enfants/jeunes
Quartiers prioritaire	Planoise		249
	Orchamps Palente		8
	Montrapon		19
	Clairs Soleils		0
	Hauts de Saint Claude		1
	Battant		1
Quartiers fragiles	Vareilles		0
	Cité Viotte		0
	Pesty		0
	Pelouse		4
	Amitié		0
	Curie-Pasteur (Novillars)		0
Autres (Préciser)		72	
Total			354

7. Accueil de loisirs Velotte

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- 6 ans	52	53	105	33
7-11 ans	90	129	219	67
Total	44%	56%	324	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 8

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 5

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Quartiers de résidence relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville			Nombre d'enfants/jeunes
Quartiers prioritaire	Planoise		40
	Orchamps Palente		5
	Montrapon		30
	Clairs Soleils		3
	Hauts de Saint Claude		1
	Battant		4
Quartiers fragiles	Vareilles		2
	Cité Viotte		0
	Pesty		0
	Pelouse		7
	Amitié		4
	Curie-Pasteur (Novillars)		0
Autres (Préciser)		228	
Total			324

8. Accueil de loisirs Bregille

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- 6 ans	13	12	25	20
7-11 ans	44	55	99	77
12 ans	1	3	4	3
Total	45%	54%	128	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 2

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 1

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Quartiers de résidence relevant de la géographie prioritaire du Contrat de Ville			Nombre d'enfants/jeunes
Quartiers prioritaire	Planoise		24
	Orchamps Palente		8
	Montrapon		14
	Clairs Soleils		6
	Hauts de Saint Claude		0
	Battant		4
Quartiers fragiles	Vareilles		4
	Cité Viotte		1
	Pesty		0
	Pelouse		0
	Amitié		0
	Curie-Pasteur (Novillars)		0
Autres (Préciser)		67	
Total			128

C. Projets d'animation enfance jeunes

a. Les faits marquants en rapport avec l'activité et l'évolution de son périmètre

Ouverture de l'accueil maternel durant l'été au centre de Velotte

Suite à la commission de suivi de janvier 2024 et à l'avenant n°6, il a été décidé d'élargir l'accueil des enfants de moins de 6 ans à toutes les périodes de vacances, y compris désormais les vacances d'été, auparavant exclues. Jusqu'à présent, seuls les centres de Boichard et de Petit Prince proposaient cette possibilité, principalement durant la dernière semaine d'août avant la rentrée scolaire, une période de forte demande pour les familles.

L'extension de l'accueil aux fratries au centre de Velotte a suscité un fort engouement auprès des familles, qui étaient souvent contraintes de choisir des lieux d'accueil éloignés de leur résidence. Cette adaptation a permis de répondre de manière plus efficace à leurs besoins et de renforcer le service public de proximité.

Cette initiative a également permis de réduire le nombre d'enfants de moins de 6 ans accueillis à l'école Helvétie, offrant aux familles une alternative entre les sites de Velotte et de Bregille. Grâce à cette nouvelle organisation, la fréquentation estivale a enregistré une augmentation significative de 37 % en 2024, témoignant de la pertinence de cette extension pour les familles du secteur.

Bregille 2024

Cap Nature et Plein Air : Un été d'Aventures en Plein Nature et en Plein Air

L'équipe d'animation de Bregille a conçu pour les enfants un programme estival riche et dynamique en pleine nature, favorisant leur immersion dans l'environnement tout en stimulant leur créativité et leur curiosité.

Le programme a inclus des activités variées et captivantes telles que la construction de cabanes, la découverte de petites créatures, la peinture en plein air, la création de refuges pour insectes, la fabrication de couronnes en lierre et des ateliers de bricolage en bois. Inspirés par l'esprit de Koh-Lanta, les enfants ont également participé à des jeux d'aventure, exploré un parcours nature et réalisé des mini-tipis. Guidés par des animateurs passionnés, ils ont vécu une expérience unique, alliant découverte de la nature et activités manuelles.





Une visite enrichissante du fort de Bregille, organisée en collaboration avec l'association AvalFort, a offert aux enfants l'occasion de découvrir l'histoire fascinante de ce patrimoine local. Accompagnés par des guides expérimentés, ils ont exploré les secrets architecturaux du fort et les choix structurels qui en font un édifice remarquable. À travers des anecdotes et des explications historiques, l'association AvalFort a su faire revivre le passé militaire du site et illustrer son évolution dans son environnement naturel, offrant aux jeunes une perspective à la fois ludique et éducative sur ce patrimoine.

Quelques chiffres :

- 143 enfants différents ont été accueillis à Bregille (67 filles et 76 garçons) cet été.
- 54 maternels différents dont 21 filles et 33 garçons
- 89 enfants différents de plus de 6 ans.
- 42 enfants différents ont pu profiter de la nuit sous tente à Bregille

Les enfants sont venus de l'ensemble du territoire bisontin.

Accueil des enfants de maternelle – une expérimentation estivale

Suite à la proposition formulée lors de la commission de suivi de janvier 2024, l'accueil des enfants de moins de 6 ans pendant l'été 2024 a été lancé à titre expérimental. Cependant, une visite tardive des services de l'État a contraint à interrompre cet accueil dès le 15 août 2024. Malgré cette fermeture anticipée, les familles ont particulièrement apprécié l'accueil des tout-petits, témoignant d'un réel besoin de réunir les fratries dans un même lieu.

Témoignage des parents de Lou, enfant de 5 ans en situation de handicap, accueilli durant le mois de juillet à Bregille :

Merci au directeur et à toute l'équipe de Bregille d'avoir œuvré à la réussite de cet accueil, continuons ensemble à cheminer vers des accueils de loisirs inclusifs.

«Lou a vécu son mois de juillet avec beaucoup d'enthousiasme et s'est éclaté chaque jour qu'il a passé au fort de Bregille. Il a ainsi fait sa première nuit au fort (nous avons un peu de stress par rapport à l'endormissement) mais tout s'est très bien passé, il est

“redemandeur” de dormir à nouveau avec les copains, chose qu'il fera le mercredi 7 août.

Par ailleurs, je tiens à souligner le travail et la présence humaine du directeur Yvan pour qui Lou à beaucoup de respect et d'affection.»

Continuité du projet d'accueil des enfants en situation de handicap

Dans la continuité du projet déposé dans le cadre de la nouvelle CSP et en cohérence avec le Projet Educatif Territorial (PEDT) 2024 – 2026 de la Ville de Besançon et le label « Ville Amie des Enfants » de l'UNICEF, les projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap engagé depuis 3 ans maintenant ont continué leur progression.

« Mais qu'est-ce qu'un enfant à besoins spécifiques ? Il s'agit d'enfants en situation de handicap, ayant un souci de santé ou ayant des difficultés à s'adapter au « cadre » de l'accueil collectif. Ces jeunes publics peuvent être scolarisés dans une classe spécifique ou dans une classe ordinaire. L'enjeu est d'offrir à tous les enfants une égalité dans l'accès aux droits en adaptant leur environnement.

Pour mieux inclure et accompagner les enfants à besoins spécifiques, il est important d'optimiser l'organisation du réseau de professionnels/professionnelles autour de l'enfant, d'accompagner les parents à appréhender les besoins spécifiques des enfants et d'améliorer l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans les étapes scolaires, périscolaires et extrascolaires ». *Extrait du PEDT Ville de Besançon 2024-2026*

Le PEDT 2024–2026 de la Ville de Besançon pose les fondations pour cette inclusion en promouvant un écosystème de soutien et d'encadrement autour de chaque enfant.

Dans le cadre de l'accueil des familles durant les temps périscolaire (accueil le mercredi) et extrascolaire (durant les vacances), un de nos directeurs d'accueil Michael PETITE a accepté de jouer un rôle pivot dans cette dynamique en coordonnant la méthodologie d'accueil auprès de ces collègues directeurs de centre de loisirs.

Cependant, depuis le départ de Michaël en mai 2024 pour d'autres missions, le suivi des enfants et des familles est pris en charge par notre secrétariat, épaulé par Kevin WALKIEVIEZ. Bien que ce dispositif permette un suivi administratif et opérationnel, la qualité de l'accueil et l'efficacité du soutien des familles **nécessitent une ressource dédiée. La création d'un poste spécialisé, similaire à celui déjà en place au sein du service éducation, devient primordiale.**

La création d'un poste à mi-temps de moniteur-éducateur permettrait de structurer et d'améliorer cet accueil. Ce profil répondrait aux besoins de suivi des familles, d'accompagnement personnalisé des enfants dans les accueils, et d'évaluation de la qualité de leur prise en charge. Cette fonction assurerait également un lien direct avec les professionnels qui suivent l'enfant et une coordination avec le service Education Charlotte RUIZ et avec le Programme de Réussite Éducative, garantirait ainsi une continuité et une homogénéité de l'accueil sur les différents temps éducatifs et extrascolaires.

49 enfants allocataires de l'AEEH (allocation d'éducation de l'enfant handicapé) ont été accueillis, dont 18 enfants habitants le quartier de Planoise.

91 enfants différents en situation de handicap ou à besoin particulier, ont été inscrits et accueillis de janvier à décembre 2024.

Nous faisons le constat que les enfants sont beaucoup plus présents qu'auparavant. Inscriptions sur les mercredis et vacances et retours réguliers.

Aujourd'hui les familles sont à la recherche d'un mode de garde mais également d'un temps de répit familial ; l'accueil de loisirs collectif n'est pas toujours le bon lieu pour certains enfants. Nous avons dû orienter certaines familles auprès d'ALEDD ou auprès du PRH, ne trouvant pas de solutions adaptés à l'accueil de l'enfant.

Evolution du portail famille

Depuis la rentrée de septembre 2023, les familles peuvent inscrire leurs enfants via un portail dédié aux inscriptions pour les accueils Francas bisontins, accessible pour l'ensemble des sites. Entre septembre 2023 et août 2024, 645 familles sur 1 358 ont utilisé le portail, soit 47,5 % pour les inscriptions de leurs enfants. Depuis la rentrée scolaire 2024, ce taux est passé à 56,5 %.

L'inscription en ligne s'effectue avec un prépaiement, et le secrétariat valide les inscriptions en fonction des disponibilités sur chaque site.

Nous sommes actuellement en phase finale d'intégration des options de transport pour les navettes.

L'accueil physique de Planoise reste ouvert pour les familles souhaitant s'inscrire ou demander des devis directement auprès du secrétariat.

b. Les Projets Enfance-Jeunesse réalisés

La fête des couleurs 2024

La 3^e édition de la Fête des Couleurs s'est tenue dans le quartier de Planoise le mercredi 24 avril 2024, de 14h à 17h30, durant les vacances scolaires d'avril. En raison de la pluie, les stands ont dû être installés en intérieur cette année.

Malgré une météo capricieuse, environ 200 personnes, familles et enfants, ont pu profiter de cet événement festif au cœur de Planoise. Les enfants ont participé aux divers ateliers proposés grâce à la mobilisation de nombreux partenaires : l'ADDSEA, Profession Sport Loisirs 25, le CLJ, le Club de la Sauvegarde, Juste Ici, l'Espace Sportif de Planoise, la Médiathèque de Planoise, les Éclaireuses et Éclaireurs Laïques BFC, la Maison de Quartier de Planoise, PARI, l'Échiquier Bisontin, le BGE, M'Talents, la Ludothèque de Palente, ainsi que les centres de loisirs Rosa Parks et Petit Prince.



Espaces Arts et Créations et Pitchouns - Vital'été 2024

Les Francas de Besançon ont assuré dès 2023 l'animation des espaces Pitchouns de Vital'Été sur le site de la Malcombe rejoignant l'espace Arts et Créations.

L'espace « Pitchouns » est un espace d'accueil et d'animation à destination des enfants de moins de 6 ans accompagnés par un adulte, à dominante culturelle et artistique, qui s'intègre dans le dispositif municipal Vital'Été.

L'espace Pitchouns a été ouvert du 8 juillet 2024 au 1er septembre 2024 soit sur une période de 8 semaines intégrant dans ses animations l'atelier Baby gym le jeudi pour les 2-6 ans et découverte « multi sports » le vendredi proposé au sein de l'espace.

L'espace Arts et création a été ouvert du 8 juillet au 30 août soit 8 semaines.

Pour s'adapter au plus près de l'ouverture de Vital'été les deux espaces ont été ouverts durant les week-ends de la période olympique.

L'espace Pitchouns

L'espace Pitchouns a accueilli les enfants et parents les matins des 27-28 juillet ; 3-4 août ; 10-11 août et 31 août-1er septembre ; l'espace Arts et création a été ouvert sur les après-midi des 27-28 juillet ; 3-4 août ; 10-11 août.

L'accès à ces espaces était conditionné par une inscription à la demi-journée lors de laquelle les enfants et leurs accompagnateurs pouvaient aller et venir à leur guise.

Sur les 8 semaines, Pitchouns a totalisé 5451 inscriptions et 224 sur l'atelier Baby gym et découverte « multi sports ». Arts et création totalise 2142 inscriptions. Les deux espaces ont totalisé 7817 passages sur à la Malcombe soit 23 % de la fréquentation du site. Les familles ont été très impliquées dans les animations proposées sur l'espace Pitchouns ou activités sportives.



Sur un espace extérieur ombragé, Pitchouns a proposé divers espaces adaptés au moins de 6 ans :

- un espace tout petits avec une tente lecture, des puzzles, des objets sensoriels, des jeux d'exercices
- un espace peinture avec la possibilité de faire des créations libres ou en découvrant des techniques particulières.
- un espace jeux d'eau, bacs à sable et jeux d'extérieur
- un espace petites voitures
- un espace jeux symbolique sur le thème du pique-nique, des marchands de glace, de fruits et légumes, pizzeria et restaurant d'extérieur
- un espace activités manuelles sur inscription spécifique et avec une activité manuelle différentes chaque jour
- de la baby gym sur inscription spécifique quatre créneaux un jour chaque semaine
- un atelier éveil au sport
- un atelier construction de circuit de train sur inscription spécifique
- un atelier construction de circuit de billes sonores sur inscription spécifique
- et un atelier jeux surdimensionnés sur inscription spécifique.



Arts et Créations

Afin de s'adapter au nouveau fonctionnement choisi cette année, le nombre d'intervenants par jour a été réduit, passant de trois à deux. Ces intervenants étaient accompagnés par un animateur ou coordinateur des Francas du Doubs, présent tout au long des 8 semaines et durant les 3 week-ends d'animation.

Durant l'été, différentes animations ont été proposées du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h. Voici un aperçu des ateliers proposés :

- Arts plastiques
- Cuisine bio
- Beatbox
- Animation végétale
- Couture
- Clown
- Cirque
- Échecs
- Poterie
- Mosaïque

Chaque jour, les deux animatrices ou le coordinateur proposaient une activité différente : fabrication de bracelets brésiliens, animaux ou bracelets en perles, petits bonhommes en ficelle, pompons, balles de jonglage, marque-pages, éventails customisés, maquillages, attrape-rêves, etc.

Pour le public, des transats, un coin lecture et des espaces de jeux de société, tels que les échecs en l'absence d'intervenant, ainsi que d'autres jeux étaient installés. Le coordinateur assurait la présentation et l'animation de ces derniers.

Deux jeunes en chantier ATA ont également apporté leur aide pour l'installation, les inscriptions et le soutien des intervenants.

Concernant la fréquentation, les matinées étaient généralement plus calmes, avec une moyenne de 5 à 15 participants. Un pic de fréquentation a été observé pendant les périodes de canicule, bien que la moyenne se soit située autour d'une dizaine de personnes. Les après-midis étaient plus animées, sauf durant les journées de forte chaleur, avec une fréquentation moyenne de 20 à 30 participants circulant entre les différents ateliers.

Le bilan global est très positif. L'ouverture matinale continue de rencontrer un fort succès auprès des familles avec enfants de moins de 6 ans. En revanche, la fréquentation des week-ends d'ouverture a été relativement faible.

Le bon déroulement et l'organisation générale sur le site de la Malcombe, incluant tous les autres espaces, ainsi que l'adaptation aux exigences de sécurité liées à la période olympique, méritent d'être soulignés.

Les jeunes volontaires de l'association À Tire d'Aile ont participé activement à l'animation des deux espaces, renforçant l'énergie et l'attractivité du site. L'intégration des ateliers de la mission développement durable a également ajouté une dimension enrichissante à l'offre des espaces Pitchouns et Arts & Création.

L'utilisation de l'application a été facilitée cette année, grâce aux améliorations apportées. Toutefois, un point à améliorer reste l'impossibilité pour les familles de s'inscrire une fois l'animation débutée (demi-journée pour les espaces Pitchouns et Arts & Créations).

Célébration des Droits de l'Enfant

Dixième édition de la Célébration des droits de l'enfant.

Un programme d'actions solidaires marque à Besançon ce rendez-vous qui s'est décliné cette année en diverses propositions en direction de multiples publics du 21 octobre au 20 novembre 2024.



CAP'Culture : Théâtre, Cinéma et Musée

Le droit à la culture : un pilier fondamental de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)

Adoptée en 1989, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) consacre un ensemble de droits visant à protéger et à promouvoir le bien-être des enfants du monde entier. Parmi ces droits, le droit à la culture, inscrit à l'article 31 et à l'article 30, occupe une place essentielle pour le développement global de l'enfant.

Malgré son importance, l'accès à la culture n'est pas toujours équitable. De nombreux enfants, en particulier ceux vivant dans des zones rurales, des familles défavorisées ou des contextes de conflit, sont privés de cette opportunité.



Cette année, de nombreux enfants issus des différents accueils de loisirs de plusieurs quartiers Bisontins ont pu bénéficier du programme culturel organisé par Lætitia, chargée de développement de la culture aux Francas du Doubs :

Théâtre Vivant au Petit Kursaal 2 compagnies de Théâtre

* 1,2,3 Lumière



* Nostalgie Tropico Culturelle



Cinéma des Beaux arts

771 enfants âgés de 3 à 11 ans issus des différents accueils de loisirs ont pu vivre 3 représentations théâtrales différentes organisées en partenariat avec le Petit Kursaal de Besançon durant les vacances d'Automne 2024.

3 SPECTACLES AU CHOIX

L'ARMOIRE AUX HISTOIRES : le 29 octobre 2024

Au gré des pays traversés, lors de ses voyages, l'armoire apprit des histoires qu'elle rangea dans ses nombreux tiroirs. Malheureusement, un matin, le grand-père, trop fatigué pour voyager, abandonna, la larme à l'oeil, l'armoire dans le grenier....



Le 30 octobre 2024
2 SPECTACLES DE CONTES AFRICAIN

ALFRED M'BONGO raconte
« Mossikassika » et "Le petit Dan et le dragon»



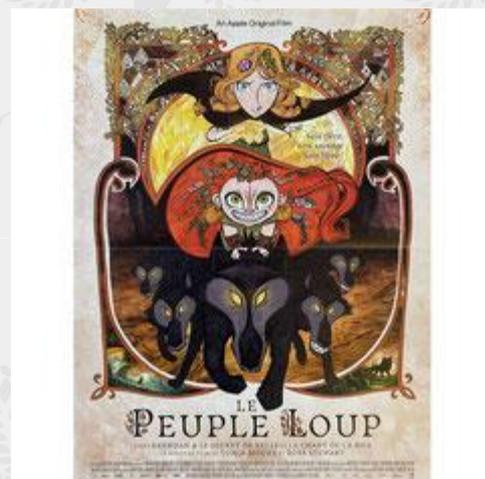
225 enfants se sont rendus au cinéma Mégarama des Beaux-Arts, le jeudi 24 Octobre, pour profiter des séances réservées et programmées dans le cadre de la CDE 2024.

« Grandir c'est chouette » 3-6 ans / 52'
1h43
Les Films du Nord



« Le peuple Loup » 6-11 ans /

Cartoon Saloon, Mélusine Productions



Découvertes de L'Égypte au Musée des Beaux- Arts et de l'Archéologie



60 enfants ont eu l'opportunité de participer à des activités enrichissantes organisées au Musée des Beaux-Arts et de l'Archéologie pendant le temps fort de la CDE du 20 novembre 2024.

Parmi les ateliers proposés, l'atelier Osiris a particulièrement capté leur attention, leur permettant de découvrir de manière ludique et interactive les secrets de la mythologie égyptienne. En complément, les enfants ont bénéficié d'une visite guidée à travers les différentes collections du musée, explorant des œuvres emblématiques et apprenant davantage sur l'histoire, l'art et l'archéologie. Ces moments ont offert une expérience à la fois éducative et captivante, laissant aux participants des souvenirs mémorables et une nouvelle appréciation du patrimoine culturel.



CAP'Solidaire

FORMATION des Professionnels de l'animation : sensibilisation à la lutte contre le harcèlement

Le harcèlement : une violation des droits de l'enfant

Le harcèlement, qu'il soit physique, verbal, psychologique ou numérique, est une forme de violence qui peut avoir des conséquences profondes et durables sur les enfants.

- *L'article 19 de la CIDE engage les États à protéger les enfants contre toutes les formes de violence, qu'elles soient exercées par des parents, des pairs ou d'autres individus.*
- *L'article 28, relatif au droit à l'éducation, souligne l'obligation de maintenir un environnement scolaire respectueux et sûr pour tous les élèves.*

Ces dispositions appellent à des mesures concrètes pour prévenir, détecter et répondre aux situations de harcèlement.

Dans le cadre des objectifs fixés par la ville de Besançon dans le cadre de la CDE, Les Francas du Doubs ont organisé plusieurs formations destinées aux animateurs, alliant théorie et pratique, visant à sensibiliser le public à la lutte contre le harcèlement.

Une formation théorique spécifique a été mise en place pour sensibiliser les animateurs au harcèlement des enfants, leur fournissant des outils pour identifier, comprendre et prévenir ce phénomène. En complément, des ateliers pratiques leur ont permis d'acquérir des compétences créatives et techniques, avec des modules sur des méthodes innovantes telles que le stop motion, le kamishibai et les jeux d'écriture.

L'intervention des formateurs Louise, Ivan, Adrien et Jean-Baptiste Girod-Gard, délégué en charge de la formation aux Francas du Doubs ont permis de combiner pédagogie et imagination, offrant aux participants des outils originaux pour s'exprimer tout en abordant des thématiques essentielles.

Au total, 30 animateurs issus des accueils de loisirs bisontins et du périscolaire de la ville de Besançon ont suivi quatre formations différentes, renforçant ainsi leur capacité à créer des contenus engageants et impactant tout en étant mieux préparés à traiter des problématiques sensibles.

Stop-Motion

Animer un personnage grâce à un montage photo dynamique, voilà ce qu'est le Stop-Motion. Les animateurs ont appris à construire une maquette, et animer une histoire en additionnant des centaines de photos les unes après les autres. Un processus demandant de la patience mais donnant un rendu inimitable.

Kamishibai

Le Kamishibai est une technique de mise en image d'une histoire, ce qui permet de raconter cette dernière tout en l'illustrant. C'est un mini théâtre japonais. 11 animateurs ont appris à organiser les images avec le texte afin d'avoir un enchaînement fluide de l'histoire racontée.

Jeux d'écriture

Pour cette dernière formation, 15 animateurs ont pu s'exercer grâce à différentes activités à embellir les mots afin de pouvoir raconter différentes histoires de la plus belle des manières.

Une lutte renforcée grâce à la participation des enfants : le slam exceptionnel des enfants du périscolaire de l'école Jules Ferry dénonçant le harcèlement

L'article 12 de la CIDE garantit aux enfants le droit de s'exprimer sur les questions qui les concernent. Leur implication est cruciale dans la lutte contre le harcèlement. En écoutant leur voix, les adultes peuvent mieux comprendre les dynamiques de harcèlement et concevoir des solutions adaptées.

Le pouvoir du collectif : à travers leur slam, les enfants ont affirmé qu'ensemble, ils pouvaient dire non au harcèlement.

<https://soundcloud.com/coordination-francas-besancon/slam-lutter-contre-le-harcelement-des-enfants-convention-internationale-des-droits-de-lenfants>

Soutien à la parentalité quartier Battant : prévention contre les violences



[L'association Coccinelle](#), dédiée au soutien à la parentalité et partenaire de la célébration de l'organisation des droits de l'enfant a proposé divers ateliers pour les parents et enfants, favorisant les échanges d'expériences, la prévention contre les violences, et bien plus encore.

Deux ateliers ont été organisés au cœur du quartier Battant à la maison de quartier municipale des Bains Douches Battant :

- **"Mon corps, mon trésor"** : Cet atelier, auquel 8 enfants ont participé, vise à briser le tabou autour des violences sexuelles faites aux mineur·e·s à travers des échanges adaptés.
- **"Prévention au quotidien : le rapport au corps et le consentement des enfants"** : Réservé aux adultes, cet atelier a rassemblé 11 participants, dont 6 professionnels, pour aborder ces thématiques essentielles dans un cadre de sensibilisation et de prévention.

Le temps fort de clôture mercredi 20 novembre

Des ateliers éducatifs pour les enfants des accueils de loisirs et les familles au cœur du quartier Battant.



300 enfants des différents accueils de loisirs bisontins étaient à l'honneur à la Maison de Quartier des Bains Douches Battant, aux jeux de la Comté, à l'école Maternelle Champrond et au Musée des Beaux-Arts et de l'Archéologie.

Un programme pour les enfants et pour les familles :

Divers ateliers ont été proposés par les Francas du Doubs en partenariat avec les structures d'animation de quartiers et les partenaires associatifs de défense des droits, de l'enfance et de la jeunesse.

Les ateliers proposés se sont articulés autour de différentes thématiques :



- Éducation aux droits
- Citoyenneté, laïcité, égalité, lutte contre les discriminations
- Expositions Paroles d'enfants et Portraits de familles
- Initiation à la langue des signes française (LSF)
- Divers ateliers associatifs sur les thèmes de la coopération, la mixité, l'égalité : jeux surdimensionnés, jeux de plateau, Times up® Inclusion et handicap...
- Ateliers des émotions
- Sports adaptés (annulé pour cause de mauvaise météo)
- Un espace petite enfance pour les Familles avec Ambiance Snozelen et ludothèque



- Culture du monde
- Découverte de l'Égypte au Musée des Beaux Arts et de l'Archéologie
- Memory® sur l'histoire du quartier Battant, découverte de jeux de société...
- Graff
- Peinture sur figurines
- Exposition des portraits de famille
- Ateliers créatifs
- Prévention contre les écrans et la roue du numérique
- Radio pédagogique débats
- Découvertes nature Besançon

Les partenaires impliqués étaient :

- Le Comité Unicef de Franche-Comté et antenne de Besançon
- La Ville de Besançon : Direction Vie des quartiers, Maison de quartier municipale les Bains Douches Battant, Kursaal, Direction Éducation
- L'accueil périscolaire des écoles Arènes-Champrond,
- Relais petite Enfance de Besançon (RPE).
- Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie,
- Imprimerie municipale
- La Ludothèque de Palente
- Le réseau des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires bisontins municipaux et associatifs
- Vesontio Sports Vacances
- Les CEMEA - Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active
- L'association Coccinelle
- L'accueil de loisirs du Barbox
- L'Olympique Besançon rugby
- L'ASEP - Association sportive et d'éducation populaire
- Le PRE - Programme de réussite éducative
- Le SESSAD APF 25 - France Handicap
- L'ESN Besançon - Erasmus student network
- Les Éclaireuses et éclaireurs laïques de Franche-Comté
- Le cinéma des Beaux-Arts Mégarama
- Les Jeux de la Comté
- La Fédération Léo Lagrange
- L'association ALEDD - Association pour le lien l'entraide et le droit à la différence
- Le PRH25 - Pôle ressources handicap
- du Doubs

TEMPS OFFICIEL : baptême de 24 arbres de la place de révolution et au Musée des Beaux Arts et de l'Archéologie

Un moment phare fut **le baptême de 24 arbres sur la place de la Révolution**, chacun portant le prénom d'un enfant du monde, symbolisant des histoires marquées par les conflits, les bouleversements climatiques ou les inégalités. Une délégation de 80 enfants des accueils de loisirs bisontins a également présenté 19 productions vidéo et une fresque artistique illustrant la vie de ces enfants au parcours singulier.

Comme par exemple celle d'Abu, originaire du Soudan, ou Neveen, qui vit en Irak, mais qui est originaire de Syrie.

Anne Vignot - Maire de Besançon -, Pascale Billerey - Conseillère municipale déléguée Projet éducatif de territoire et ville amie des enfants (Unicef) -, Béatrice Lefrançois - Secrétaire générale de l'Unicef - et Jean-Louis Schneider - Président des Francas du Doubs- ont exprimé l'importance de respecter les droits des enfants devant un public attentif après que les enfants aient baptisés les arbres.

"Je suis très fière. Nous sommes très fiers de vous parce qu'aujourd'hui il y a quelque chose de remarquable à Besançon et c'est grâce à vous", a déclaré la maire de Besançon, Anne Vignot, lors d'un discours adressé aux enfants. "Vous êtes précieux pour nous. On a besoin que la société s'occupe de vous, vous aide à vous épanouir."

Des propos qui ont introduit ceux de Béatrice Lefrançois, secrétaire générale du comité territorial de l'Unicef Franche-Comté : "J'ai été très émue de cette belle idée", a-t-elle affirmé avant de décrire aux enfants la symbolique des branches d'arbres dans le logo de l'Unicef. "On a besoin de respecter nos racines et de les entretenir et l'arbre va grandir pour aller le plus haut possible, et c'est ça aussi qu'on veut pour les enfants."

Enfin, le président des Francas du Doubs a également félicité les enfants pour leur travail avant de leur dire : "vous êtes comme des arbres avec des racines, qui sont vos parents, soyez fiers de vos racines, l'avenir sera beau, la Ville et les associations y travaillent."

80 enfants issus des accueils de loisirs bisontins partenaires, accompagnés par des animateurs en stage aux CEMÉA, se sont réunis dans le hall du musée des Beaux-Arts et de l'Archéologie. Ils y ont présenté les œuvres qu'ils ont réalisées, en présence de leurs animateurs ainsi que d'Anne Vignot, Béatrice Lefrançois, Pascale Billerey et Jean-Louis Schneider.

24 arbres, 24 prénoms, 24 histoires d'enfants venus du monde entier.

Les différents groupes d'enfants ont eu l'occasion de baptiser les arbres de la place de la Révolution en leur attribuant des prénoms choisis parmi une liste préétablie. Des plaques portant ces prénoms ont été installées sur les arbres. Ces plaques seront bientôt équipées de QR codes permettant d'accéder aux productions créées par les enfants, chacune en lien avec une histoire spécifique.

Des productions vidéos ont également été réalisées par les structures d'accueil ainsi que par d'autres structures associatives, en partenariat avec l'UNICEF, sur le thème des prénoms du monde. Les équipes avaient le choix parmi 60 prénoms d'enfants, filles et garçons, issus des quatre coins du monde. Chaque prénom était associé à une histoire unique (guerre, famine, etc.).

Au final, 24 de ces histoires ont été retenues et diffusées lors du temps officiel qui s'est déroulé dans le hall d'entrée du Musée des Beaux-Arts.



Adwara, 10 ans , Éthiopie.

Chercheur d'or. 8 frères et sœurs. "J'aimerais aller à l'école. J'aimerais devenir quelqu'un. J'aimerais devenir médecin." Il travaille pour aider aux besoins de sa famille.



Ekado, 16 ans , Congo.

"Je n'aime pas que les filles soient pressées de se marier, c'est mieux qu'elles aient le même métier que les garçons : enseignantes, médecins, président de la République."



Vlada, 11 ans , Ukraine.

Elle vient de rentrer chez elle après avoir vécu un an en République Tchèque (pour fuir la guerre) où elle a vite appris à parler la langue et à se faire des amis. Elle rêve de devenir astronaute. Elle est passionnée de trous-noirs.



Karyna, 8 ans , Ukraine.

Elle se souvient du début de la guerre dans son village natal, où elle a vécu dans la cave de leur maison. Elle adore étudier et suit des cours en ligne. Elle aime les papillons, les escargots, les chiens et les chats.



Mohamed, 9 ans , Soudan.

Il entend encore le bruit des bombes et des avions. Il a dû déménager. Son pays entier à besoin d'aide. Il voudrait apprendre plein de choses et rentrer chez lui.



Jose, 8 ans , Brésil.

Il est heureux de pouvoir boire de l'eau au robinet. Il vit avec sa mère.



Virginia, 13 ans, Haïti

Ne peut pas aller à l'école à cause des fusillades dans son quartier. Elle s'est déjà pris une balle. Elle aime beaucoup ses amis mais ne les voit plus.



Masha, 17 ans, Algérie

Elle a fui 2 guerres. Elle vit avec sa mère et ses frères et soeurs mais ils n'ont pas pu rester avec leur père. Elle rêve de devenir médecin.



Abdullah, 16 ans, Bangladesh

Il suit une formation de menuisier dans un atelier.



Gulaba, 9 ans, Afghanistan

Elle a perdu sa sœur dans un tremblement de terre. Elle va à l'école pour la première fois de sa vie cette année. Elle est très heureuse d'apprendre à lire.



Juliette, 14 ans, Burkina Faso
Veut devenir enseignante. Elle a dû quitter sa ville natale à la cause de la guerre. Elle vit avec sa mère dans une maison collée à une école publique.



Azaan, 2 ans, Pakistan
Son père est ouvrier agricole. Il aime jouer avec son père. Il vit avec ses parents et sa sœur aînée. Il n'a pas de jouet.



Abu, 13 ans, Soudan
Défenseur d'une équipe de football. Il adore le sport et court tous les matins. En tout, il a 3 frères et 3 sœurs. Il a survécu à une explosion.



Neveen, 10 ans, Irak
Originaire de Syrie. Sœur aînée de Nourshin (sœur) et Ali (frère). Elle est sourde et muette. Elle communique grâce à la langue des signes. Elle veut devenir médecin.



Jia, 13 ans, Chine
Il aime s'amuser, jouer et sortir avec ses amis, le basketball et faire ses devoirs. Il veut devenir scientifique : rechercher et créer des choses utiles aux humains. Il veut faire quelque chose de bien pour le monde.



Maysaa, 6 ans, Syrie
Elle aime dessiner et a peur des tremblements de terre. Elle aime faire des câlins à sa grande sœur.



Andre, 13 ans, Haïti
"Quand je serais grand, je veux être joueur de foot, médecin et artiste, mais surtout joueur de foot" Il a une petite sœur avec qui il aime passer du temps.



Isra, 7 ans, Tchad
6 frères et sœurs. Elle a quitté sa maison avec sa mère, sur la route elles ont recueilli 5 autres enfants séparés de leurs parents. Ils vivent ensemble dans un camp de réfugiés.



Favour, 12 ans, Afrique du Sud

"Mon rêve est de devenir la meilleure ingénieure en robotique, voyager à travers le monde, apprendre de nouvelles choses et laisser un héritage."



Nagma 7 ans, Afghanistan

Elle a perdu son père et sa maison dans un tremblement de terre. Elle a un petit frère. Elle va tous les jours à l'école et elle est reconnaissante car elle a des crayons de couleurs.



Sanjog, 8 ans, Népal

Il vit avec sa mère et son frère de 10 ans. Il a peur du noir depuis qu'un séisme a touché le pays. Il adore jouer au foot. Ils ont dormi longtemps sous une tente après que leur maison fût détruite.



Ibtihal, 9 ans, Soudan
Poème pour la paix *



Ali, 16 ans, Yemen

Il a été au front à 15 ans. C'était un choix de sa part. Il est blessé au pied. Il ne veut pas retourner à la guerre. Il rêve d'être un jour médecin.



Bahaa, 13 ans, Liban.

Son chat et son meilleur ami, il aime bien lui confier ses secrets. Il a décidé de travailler l'été pour aider ses parents. Il a du mal à s'intégrer avec ses camarades d'écoles.

Toutes les productions des enfants peuvent être consultées sur notre site internet :

<https://www.francasbesancon.com/ev%C3%A9nements/c%C3%A9l%C3%A9bration-des-droits-de-l-enfant-2024/>

c. Les animations au sein de nos accueils

Nouveaux CAP'S 2024 :

Ces thématiques enrichissent les projets d'animation développés par chaque équipe, en apportant une couleur distinctive à leurs initiatives. Chaque CAP est représenté par un pictogramme, affiché en regard des différentes périodes de loisirs pour chaque accueil.

Ce pictogramme indique le CAP choisi par la structure, que ce soit pour les mercredis ou pour chaque période de vacances scolaires.



CAP'Solidaire • Curie 15 février 2024

Carnaval d'Orchamps-Palente

Le carnaval d'Orchamps Palente s'est déroulé le mercredi 14 février au Gymnase Jean Zay de 14h à 17h. Organisé par les associations Arc en Ciel, MJC Palente, Aleed et la ludothèque des Francas du Doubs cet événement annuel a réuni un peu plus de 100 enfants et une cinquantaine d'adultes.

Les super-héros étaient de sortie pour l'occasion. Ils ont réuni petits de tous âges, parents, et grands-parents du quartier autour d'un moment ludique et festif. Au programme jeux surdimensionnés, parcours de fauteuil roulant, jeux sportifs, atelier de fabrication de masque où il était possible de se rencontrer entre générations et différentes structures associatives. Ensuite, chacun à montrer son déguisement au rythme de la musique avant de terminer tous ensemble sur la piste du gymnase. Pour clôturer, l'événement, chocolat, brioche et jus de fruit pour tout le monde!



CAP'Sport - L'ensemble des accueils 11 avril 2024

Kid's Run Montrapon : Une Journée Sportive

En cette année des Jeux Olympiques à Paris, la maison de quartier municipale de Montrapon Fontaine-Écu, en collaboration avec Les Francas du Doubs, la direction des sports de la ville de Besançon et leurs partenaires, a préparé un événement sportif d'envergure : le Kid's Run Montrapon. Cette journée spéciale, organisée le vendredi 26 avril, a proposé des défis sportifs et des découvertes autour de ce thème pour les enfants âgés de 7 à 11 ans, ainsi qu'un parcours sportif ouvert à tous.

Sous le prestigieux label Terre de Jeux 2024, cet événement a incarné l'esprit de partage et de célébration des valeurs du sport et des jeux.

Le label, qui invitait les collectivités territoriales et les acteurs du mouvement sportif à promouvoir l'activité physique et les interactions sociales au sein de la communauté, avait pris toute sa dimension lors de cette journée.

Partout en France, les acteurs de l'Éducation populaire ont proposé différentes actions. Pour cet événement, Les Francas du Doubs ont joué un rôle central dans la préparation, ayant activement participé à sa co-construction. Leur engagement s'était manifesté par l'accueil de 7 équipes, représentant au total 60 enfants, parmi les 16 équipes inscrites pour le Kid's Run.

Ces équipes se sont mesurées dans une série d'épreuves sportives à travers le quartier de Montrapon, offrant aux enfants une occasion unique de s'essayer à diverses disciplines comme l'athlétisme, les sports de combat, les sports collectifs, les danses sportives, les disciplines paralympiques, le sport-santé et les jeux de coopération, qui figuraient parmi les activités au programme. La Ludothèque des Francas du Doubs a eu la responsabilité d'animer deux de ces activités, mettant en avant les valeurs coopératives qui leur étaient chères et encourageant ainsi un esprit d'équipe et de solidarité par le biais du jeu. L'esprit de compétition, la performance physique et la coopération ont rythmé cette journée à travers le Kid's Run Montrapon.



CAP'Sport · Velotte 23 avril 2024

Atelier Escrime aux accueils de Loisirs de Velotte et Helvétie :

En Route vers les JO !

Les accueils de loisirs Velotte, Helvétie et le Club BESANÇON RACING CLUB ESCRIME ont été ravis de proposer un nouvel atelier sportif permettant aux enfants de découvrir et de s'initier à l'escrime, une discipline noble et passionnante. Cet atelier a eu pour objectif de sensibiliser les jeunes aux valeurs olympiques et de leur offrir une expérience unique dans un sport riche en histoire et en technique.



CAP'Sport

Petit Prince Avril 2024



CAP'Culture

La Gazette du Cirque

Sur le thème du cirque, l'équipe d'animation a plongé les enfants dans l'univers magique et fascinant du cirque durant les vacances d'avril. Au fil des jours, les enfants ont découvert les arts du cirque à travers des ateliers de jonglage, d'acrobaties, d'équilibre et de clown, leur permettant d'explorer de nouvelles compétences tout en s'amusant.

Pour partager cette aventure avec les familles, deux journaux retraçant leurs expériences et découvertes ont été rédigés en collaboration avec les enfants. Ces journaux, remplis de photos, anecdotes et dessins, ont été conçus pour le plaisir des parents, permettant à chacun de revivre cette immersion unique dans le monde du cirque.



CAP'Gourmand · Hélvétie 19 avril 2024

Des Tartines Salées et Sucrées



Dans le cadre de nos activités ludiques et éducatives, le centre de loisirs d'Helvétie est fier d'avoir présenté un nouveau projet culinaire qui a ravi les papilles des petits et des grands : "Tartines Salées, Sucrées".

Ce projet visait à

sensibiliser les enfants à la diversité des goûts et à l'importance d'une alimentation équilibrée, tout en leur offrant un moment de plaisir et de créativité.

1. Découverte Culinaire : Permettre aux enfants de découvrir une variété de saveurs et de textures à travers la préparation de tartines.
2. Éducation à la Nutrition : Enseigner les bases d'une alimentation saine, l'importance des fruits et légumes, et la modération des sucres.





CAP'Gourmand – Boichard Eté 2024
Salade de fruits, joli joli !



Le maître-mot de cette activité au Cap Gourmand : gourmandise !
Les enfants ont préparé une délicieuse salade de fruits de saison, rehaussée d'un léger coulis de miel provenant des abeilles locales. Ils étaient ravis de déguster leurs créations. Miam miam, rien de tel pour éveiller l'appétit !



CAP'Solidaire · L'ensemble des sites
Pour un accueil inclusif de tous les enfants

Les Francas du Doubs accompagnent gratuitement et individuellement les familles d'enfant en situation de handicap ou rencontrant des difficultés vers l'inclusion en milieu d'accueil de loisirs ordinaire. Un accueil et accompagnement individualisés pour chaque famille. Un projet d'accueil spécifique en prenant en compte la demande de la famille, les singularités de chaque enfant et chaque handicap. Plus d'informations auprès de notre secrétariat.

Témoignage de familles :

Bonjour,
Notre petit fils Lysandre a été très heureux de son séjour aux Francas de Velotte : c'était passé par 3 étapes: au début, il hésitait à y aller, en 2 il a accepté l'après-midi, et à la fin de la première demi-journée, il était si enthousiaste qu'il a demandé à y aller toute la journée ! Il a passé une super semaine ; le directeur et son adjoint étaient adorables, d'une extrême bienveillance. Merci encore.
Bien cordialement B et C C.....



CAP'Culture - Rosa Parks 18 septembre 2024

Graines de Musiciens !

Les enfants du centre de Rosa Parks ont été accueillis par le « Caem , Ecole de Musique » situé à planoise.

Nos petites stars ont découvert le monde de la musique : Echauffement de la voix, percussions et essais d'instruments, guitare, batterie, et piano ...encadrés par des professionnels

Un partenariat Gagnant-gagnant car vous savez-quoi ? Petits comme grands en redemandant !

Un beau moment de partage entre adultes et enfants qui sera renouvelé la semaine prochaine et qui donnera peut-être aux enfants l'envie de continuer la musique !



CAP'Nature & Plein Air – Curie

Palente Juillet 2024

Profitons de la nature !

L'accueil de loisirs de Curie Palente a durant l'été abordé les thèmes suivants :

- Écologie et environnement
- Voyage à travers les mers et océans
- Le monde fascinant des insectes
- Le jardin et le jardinage

Dans ce cadre, les animateurs ont proposé diverses sorties et activités en plein air :

- Visites au bois de Chailluz avec des activités en pleine nature, comme le land art, la construction de cabanes et des jeux de piste.
- Balade écologique en forêt de Bregille pour observer les insectes, les feuilles et les arbres.
- Visite de la Citadelle, avec un temps d'observation à l'aquarium et à l'insectarium.
- Découverte du jardin partagé de Palente.
- Visite de la ferme naturelle des Ragots à Bregille.
- Sorties à la piscine de Chalezeule et au lac d'Osselle.



CAP'Nature & Plein Air – Bregille Août 2024

Bregille À la découverte de la ferme des Ragots

Durant toute la semaine du 22 au 26 août, les enfants ont eu l'opportunité d'explorer les pâturages de la ferme des Ragots. Dans cet environnement naturel, ils ont pu nourrir, câliner et brosser les animaux de la ferme, tout en profitant de moments privilégiés avec les chèvres, moutons et chevaux.

Pour rejoindre ce lieu enchanteur, les enfants ont emprunté un chemin forestier d'un kilomètre sous le fort, traversant le magnifique et emblématique « Grand Désert ». Sur place, une animatrice bénévole de l'association a accueilli chaque groupe et animé les activités pour offrir aux enfants une expérience inoubliable.



CAP'Nature & Plein Air – Boichard Juillet 2024

Nature et découverte du patrimoine

Cet été, lors d'une aventure inoubliable, nous avons organisé une expédition à la découverte de notre patrimoine. Mais où sommes-nous allés ? Direction le célèbre Fort de Planoise !

Au cours de cette ascension, les enfants ont eu l'occasion de découvrir la richesse de la faune et de la flore qui peuplent notre magnifique nature.



CAP'Numérique: - L'ensemble des sites Automne 2024

Renommer les Arbres de Besançon en l'Honneur des Enfants du Monde

La Ville de Besançon, les Francas du Doubs et l'UNICEF se sont associés autour d'un projet symbolique et émouvant : les enfants des accueils de loisirs de Besançon ont été invités à renommer les arbres plantés par la Ville, en leur attribuant les prénoms d'enfants aux parcours de vie inspirants. Ce projet, qui mobilise 11 accueils de loisirs, mettra en lumière les histoires de 20 enfants venus des quatre coins du monde.

Une restitution numérique de ce projet est prévue pour la célébration officielle des droits de l'enfant, le mercredi 20 novembre. Lors de cet événement, les participants présenteront des vidéos en stop motion, des chorégraphies et des récits d'écriture, célébrant ainsi la diversité, les droits et la dignité de chaque enfant.

d. Participation évènements (hors périmètre CSP)

Les équipes d'animations des Francas du Besançon ont participé à de nombreux évènements proposés par la Ville de Besançon ou les associations bisontines.

Bases de plein air et séjours

Ce sont 107 enfants qui ont pu profiter de nuit sous tentes dans différents lieux :

10 enfants de l'accueil de Rosa Parks de 6 à 12 ont bénéficié de places au sein de nos séjours Libretemps durant le mois de juillet, leur permettant de quitter le foyer pour la première fois.

20 enfants de 7 à 11 ans des accueils de Velotte et Helvétie sont partis cette année en mini-camps au camping de Port Lesney (Jura). Ce séjour basé sur la découverte de la nature a permis aux enfants de visiter une ferme pédagogique, de faire de la randonnée dans les hauteurs de Port Lesney, de pratiquer

le canoë kayak et de profiter des joies du camping.

Les accueils de Curie, Brossolette au mois de juillet, Velotte et Hélvétie sur le mois d'août ont choisi la base de plein air de Marnay.

La base de plein air est dotée d'une équipe pédagogique dédiée sur place (directeur + animateur).

Format des séjours : 2 jours - 1 nuit, pour les maternels et 3 jours - 2 nuits, pour les élémentaires.

35 enfants ont profité des activités de pleine nature, canoë kayak, paddle, tir à l'arc, vtt, escalade, tyrolienne aquatique, piscine et pour les enfants de maternelle un parcours lutin malin (structures gonflables, accrobranche, pêche aux canards, parcours motricité...).

42 enfants de 4 à 12 ont pu dormir sous tente au sein du Fort de Bregille, soirée chants, jeux et veillées, les plus petits comme les grands ont pu dormir avec leurs copains.

Participation évènements (hors périmètre CSP)

Les équipes d'animations des Francas du Besançon ont participé à de nombreux évènements proposés par la Ville de Besançon ou les associations bisontine.

Quoi de neuf les voisins ?

le 22 mai (évènement organisé par les éducateurs de prévention /rue ADDSEA) : Proposition d'activités et présence de 2 animateurs avec la machine à popcorn et distribution de Barbe à papa pour les participants aux différentes activités proposées sur site.

Forum des métiers au collège Diderot :

le 8 mars 2024 : Présentation des métiers de l'animation et des opportunités d'emploi au Francas du Doubs ou de stages)

Parents solo :

Au sein de l'accueil de Rosa Parks, la directrice Rizlaine Hnouia organise pour les familles monoparentales des moments de rencontre, proposés trois fois par an. Ces rencontres répondent aux demandes des familles, qui, ayant développé une relation de confiance avec l'équipe d'animation, apprécient ces espaces d'échange.

Ces temps conviviaux permettent aux parents de partager leurs expériences, d'aborder les défis qu'ils rencontrent dans l'éducation de leurs enfants, de parler de la gestion de la charge mentale ou simplement de se détendre ensemble autour de jeux de société. Au-delà du partage, ces moments visent à renforcer le lien entre les familles, à créer un réseau de soutien et à offrir un espace bienveillant où chacun peut s'exprimer librement, trouver des conseils, ou juste profiter d'un moment de détente et de convivialité.

La première rencontre sur l'année 2024 a eu lieu en mars autour d'un temps de jeux de société avec leurs enfants.

Une animation a été faite le 18 juillet par Djamila GHEIDENE de M'Talents sur la gestion de la charge mentale. 15 parents présents. (Initialement prévue en mai puis reportée).

Forum des associations Planoisiennes :

A la demande du Conseil citoyen, la directrice adjointe de l'accueil de Rosa Parks et Nathalie Jeannin coordinatrice étaient présentes au forum des associations le samedi 7 septembre (Présentation des activités de Rosa Parks et Petit Prince auprès des familles mais également recherche d'animateurs pour les postes vacants et des missions de service civique proposés par l'association sur le quartier.)

Partenariat avec le CAEM :

Découverte des instruments et Initiation à la musique aux enfants de Rosaparks tous les mercredis de à partir du 18 septembre et jusqu'au 16 octobre 2024 par groupe de 15 enfants de 9h30 à 11h (donc 2 groupes par matinée).

Bol bol bol :

Participation du centre de Rosa Parks au festival de la soupe de BOL BOL BOL - 19 octobre 2024

BOL BOL BOL est un festival autour de la soupe.

Il est organisé par l'association Juste Ici et Les 2 Scènes, en partenariat avec Miroirs du Monde, Recidev, Les Francas, PARI, Nouvelles Formes, l'association aaaaaa, la maison de quartier de Planoise et avec le soutien de Cristel, l'ANCT, la DRAC BFC, La région BFC, Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon.

Durant 3 mercredis d'octobre, les enfants du centre de loisirs de Rosa Parks ont découvert ce qu'était le festival BOL BOL BOL. Encadrés par leurs animateurs et de Johanna de l'association Juste Ici, ils ont fait connaissance *avec l'artiste en résidence* cette année Laura Tisserand ainsi que Cécile Simon-Ferer animatrice Atelier Logis 13 de la Maison de Quartier de Planoise.



Ensemble ils ont réfléchi à ce qu'ils pouvaient proposer comme recette en dehors des soupes faites par les adultes participants.

Le fruit de saison étant la pomme, assez rapidement l'idée de la fabrication de compotes est venue, mais pas une toute simple...

C'est ainsi qu'autour de glanage, de cueillette d'aromatiques, de fabrication de boîte à odeurs et autres Silhouette des aromatiques (Falling fruit), de découverte de différentes variétés de pommes présentes dans nos vergers locaux et de quelques essais...

La recette est née : « Ce sera une compote Pomme Menthe ».

e. La Ludothèque (hors ALSH)

Comme indiqué lors de la commission de suivi en janvier 2024, une demande de financement a été faite auprès de la CAF du Doubs et dans le cadre des dossiers CVU 2024, pour la mise en place d'une ouverture plus importante de la Ludothèque.

Développement des propositions d'interventions dans les écoles, les périscolaires et sur les temps extrascolaires et autres structures éducatives et médico-sociales.

Ouverture en journée pour les assistantes maternelles, pour les écoles les après-midis, et pour les familles en fin d'après-midi.

Un financement a été obtenu pour le fonctionnement et l'investissement ce qui a permis l'achat de mobilier, de jeux et jouets sur la fin de l'année 2024.

Les temps forts des animations de la Ludothèque :

Dates	Evènement et description	Publics
De 08/01/24 au 25/05/24	Les locaux de la ludothèque étant inaccessible pour cause de dégâts des eaux, l'équipe de la ludothèque a investi la salle 5c de la galerie associative pour proposer un accueil alternatif. (Photos ci-après)	
Mercredi 14 février 2024 13h- 17h	La ludothèque a participé à la tenue du carnaval de Palente au gymnase Jean Zay l'après-midi du mercredi 14 mars de 14h à 16h. Au programme de cet après-midi, un concours de déguisement sur le thème des supers héros, des jeux surdimensionnés pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs familles. Cet événement était organisé par l'association arc en ciel en partenariat avec la ludothèque, Aledd et la MJC de Palente. Article et photos : https://www.francasbesancon.com/2024/02/15/carnaval-d-orchamps-palente/	Familles du quartier de Palente Enfants du centre de loisirs maternelle Pierre et Marie Curie accompagnés de parents et de la MJC de Palente et de l'accueil de loisirs Aledd Environ 150 personnes présentes dont 100 enfants et 50 adultes.
24/04/24	La ludothèque a proposé un espace parents-enfants à destination des 0-6 ans lors de la fête des couleurs organisée par les FRANCAS de Besançon. Article : https://hebdo25.net/planoise-celebre-larrivee-du-printemps-avec-la-fete-des-couleurs/	Accueil de groupes maternels et d'un public famille
26/04/24	La ludothèque a animé des jeux coopératifs lors du Kid's Run Montrapon à la maison de quartier de Montrapon Fontaine-Écu le vendredi 26 avril à 9h-19h.	16 équipes de 12 enfants provenant des accueils de loisirs et des maisons de quartier de Besançon. Public famille accueilli l'après-midi
04- 05/05/24	Dans le cadre du festival Ludinam, les ludothèques des Francas de Besançon et de la maison de quartier Grette-Butte ont proposé l'espace ludimômes dans l'école Granvelle. Cet espace enfants-parents a mis à l'honneur le jeu libre : parcours de motricité, jeux symboliques de la marchande, jeux d'eau et surdimensionnés à l'extérieur ainsi qu'une salle dédiée aux jeux de sociétés pour les petits. Article : https://www.estrepublikain.fr/culture-loisirs/2024/05/05/ludinam-des-centaines-de-jeux-a-decouvrir-tout-le-week-end	L'espace ouvert le samedi 04 mai de 10h à 18h et le dimanche 05 mai de 10h à 17h aura accueilli 900 personnes environ sur les deux jours.
01/01/2024 au 31/12/2024	Continuité de l'intervention de la Ludothèque (en partenariat avec l'association d'Aide aux familles de Détenus) au sein de la maison d'arrêt les mercredis pour animer l'espace enfants de 1 à 12 ans	25 interventions à fin septembre

II. Compte rendu financier (Compte d'exploitation 2024 vs réel 2023)

Annexe 7b au Cahier des Charges - Compte Exploitation 2024 sur la base d'un objectif de 39 000 JE minimum													Réal 2024	CSP 2024	A° R. 2024 vs CSP. 2024		
	Accueils maternels & élémentaires			Animation			TOTAL ALSH	Ludothèque	Espace Arts & Création	Projets					€	%	
	Extrascolaire	Périscolaire	Sous-Total	Extrascolaire	Adolescents	Périscolaire				Sous-Total	Autres projets						TOTAL Projets
CHARGES																	
601000	ACHATS ET FOURNITURES EDUCATIVES	39 738 €	12 760 €	52 477 €	1 999 €	0 €	2 000 €	54 477 €	2 680 €	12 740 €	6 893 €	19 633 €	76 791 €	99 952 €	23 161 €	-23%	
606310	AUTRES ACHATS	25 392 €	18 643 €	44 035 €	522 €	5 €	527 €	44 562 €	4 784 €	382 €	3 079 €	3 461 €	52 807 €	40 354 €	12 454 €	31%	
	Sous-Total Achats	65 130 €	31 403 €	96 513 €	2 521 €	6 €	2 527 €	99 040 €	7 464 €	13 122 €	9 972 €	23 094 €	129 598 €	140 305 €	10 707 €	-8%	
606200	ALIMENTATION	145 842 €	62 127 €	207 769 €	3 919 €	0 €	3 919 €	211 688 €	0 €	42 €	489 €	212 177 €	227 054 €	14 877 €	-7%		
	Sous-Total Alimentation	145 842 €	62 127 €	207 769 €	3 919 €	0 €	3 919 €	211 688 €	0 €	42 €	489 €	212 177 €	227 054 €	14 877 €	-7%		
613510	LOCATIONS	9 466 €	8 119 €	17 585 €	303 €	5 €	308 €	17 893 €	205 €	0 €	0 €	18 097 €	25 037 €	6 939 €	-28%		
613510*	Redevance d'occupation des locaux*	128 162 €	58 894 €	187 057 €	4 105 €	65 €	4 170 €	191 227 €	2 771 €	0 €	0 €	193 998 €	194 000 €	2 €	0%		
	Sous-Total locations	137 629 €	67 013 €	204 642 €	4 409 €	69 €	4 478 €	209 120 €	2 976 €	0 €	0 €	212 095 €	219 037 €	-6 941 €	-3%		
615610	ENTRETIEN MAINTNANCE	3 332 €	1 531 €	4 863 €	107 €	2 €	108 €	4 972 €	4 817 €	0 €	0 €	9 789 €	3 556 €	6 232 €	175%		
610000	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (61)			0 €				0 €	0 €			0 €	0 €	0 €	0%		
622000	HONORAIRES			0 €				0 €	0 €			0 €	0 €	0 €	0%		
622300	PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT PROJET EDUCATIF ET FORMATION	19 267 €	7 635 €	26 902 €	881 €	101 €	982 €	27 884 €	512 €	0 €	0 €	28 396 €	28 396 €	0 €	0%		
621400	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (62)	8 617 €	7 984 €	16 601 €	176 €	3 €	179 €	16 780 €	767 €	0 €	1 161 €	1 161 €	18 708 €	27 454 €	-8 747 €	-32%	
	Sous-Total Frais divers	31 217 €	17 150 €	48 366 €	1 163 €	106 €	1 269 €	40 635 €	6 095 €	0 €	1 161 €	1 161 €	56 892 €	59 406 €	-2 514 €	-4%	
624200	TRANSPORT ET DEPLACEMENTS : Ramassage + Activité	48 449 €	30 399 €	78 848 €	678 €	2 €	680 €	79 528 €	101 €	0 €	75 €	75 €	79 704 €	81 162 €	-1 458 €	-2%	
	Sous-Total Transport	48 449 €	30 399 €	78 848 €	678 €	2 €	680 €	79 528 €	101 €	0 €	75 €	75 €	79 704 €	81 162 €	-1 458 €	-2%	
641100	INDEMNITES ET CHARGES COORDINATION	32 303 €	12 800 €	45 103 €	1 477 €	170 €	1 646 €	46 749 €	858 €	0 €	0 €	47 607 €	47 607 €	0 €	0%		
641400	INDEMNITES PERSONNEL	186 391 €	116 354 €	302 745 €	5 340 €	44 €	5 384 €	308 129 €	30 293 €	0 €	13 974 €	13 974 €	352 395 €	383 142 €	-30 747 €	-8%	
641410	INDEMNITES PERSONNEL SERVICE	23 827 €	23 325 €	47 152 €	129 €	2 €	131 €	47 283 €	5 963 €	0 €	1 167 €	1 167 €	54 413 €	42 981 €	11 433 €	27%	
641420	INDEMNITES PERSONNEL C.E.E	173 836 €	57 174 €	231 010 €	0 €	0 €	0 €	231 010 €	0 €	6 933 €	9 125 €	16 058 €	247 069 €	181 373 €	65 695 €	36%	
645400	IMPÔTS&CHARGES SOCIALES PERSONNEL	79 091 €	47 015 €	126 106 €	2 324 €	22 €	2 346 €	128 453 €	12 074 €	0 €	5 919 €	5 919 €	146 446 €	131 600 €	14 846 €	11%	
645410	IMPÔTS&CHARGES SOCIALES SERVICE	6 664 €	6 295 €	12 959 €	33 €	1 €	34 €	12 993 €	1 940 €	0 €	286 €	286 €	15 219 €	17 107 €	-1 888 €	-11%	
645420	IMPÔTS&CHARGES SOCIALES PERSONNEL C.E.E	44 187 €	13 918 €	58 105 €	0 €	0 €	0 €	58 105 €	0 €	2 327 €	2 389 €	4 716 €	62 822 €	49 588 €	13 234 €	27%	
	Sous-Total Frais de Personnel	546 300 €	276 880 €	823 180 €	9 303 €	238 €	9 542 €	832 722 €	51 128 €	9 280 €	32 860 €	42 121 €	925 970 €	853 397 €	72 573 €	9%	
658000	FRAIS DE GESTION	26 874 €	10 664 €	37 538 €	1 225 €	140 €	1 365 €	38 903 €	712 €	0 €	0 €	39 615 €	39 615 €	0 €	0%		
	CHARGES EXCEPTIONNELLES			0 €				0 €	0 €			0 €	0 €	0 €	0%		
671800	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	14 806 €	6 883 €	21 689 €	467 €	7 €	474 €	22 162 €	315 €	0 €	0 €	22 477 €	0 €	22 477 €	0 €	28%	
681120	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 766 €	1 828 €	4 595 €	35 €	1 €	36 €	4 630 €	254 €	0 €	600 €	600 €	5 485 €	4 271 €	1 214 €	28%	
	Sous-Total Autres frais	44 446 €	19 375 €	63 821 €	1 727 €	148 €	1 875 €	65 695 €	1 282 €	0 €	600 €	600 €	67 577 €	43 886 €	23 691 €	54%	
	TOTAL CHARGES	1 018 792 €	504 347 €	1 523 139 €	23 720 €	569 €	24 289 €	1 547 428 €	69 046 €	22 425 €	45 115 €	67 540 €	1 684 014 €	1 624 247 €	59 767 €	4%	
PRODUITS																	
706311	PARTICIPATION DES FAMILLES	213 087 €	112 010 €	325 096 €	6 430 €	58 €	6 488 €	331 585 €	1 021 €	0 €	0 €	332 606 €	274 023 €	58 582 €	21%		
	Sous-Total Participation des familles	213 087 €	112 010 €	325 096 €	6 430 €	58 €	6 488 €	331 585 €	1 021 €	0 €	0 €	332 606 €	274 023 €	58 582 €	21%		
706320	PARTICIPATION VILLE DE BISANCON			0 €				0 €	0 €			0 €	0 €	0 €	0%		
	Subvention Ville	414 156 €	279 295 €	693 451 €	5 955 €	384 €	6 339 €	699 790 €	41 351 €	22 425 €	32 634 €	55 059 €	796 200 €	796 200 €	0 €	0%	
	Subvention ville à recevoir	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0%		
	Versement PSEI CAF ***			0 €				0 €	0 €			0 €	0 €	0 €	0%		
	Sous-Total Participation Ville	414 156 €	279 295 €	693 451 €	5 955 €	384 €	6 339 €	699 790 €	41 351 €	22 425 €	32 634 €	55 059 €	796 200 €	796 200 €	0 €	0%	
706330	PARTICIPATION CAF	371 843 €	96 571 €	468 414 €	11 016 €	123 €	11 139 €	479 552 €	5 520 €	0 €	6 481 €	6 481 €	491 553 €	477 840 €	13 714 €	3%	
	Bonus Territoires												184 607 €	200 904 €	16 297 €	8%	
	Autres participations CAF												306 947 €	276 935 €	30 012 €	11%	
	Sous-Total Participation CAF	371 843 €	96 571 €	468 414 €	11 016 €	123 €	11 139 €	479 552 €	5 520 €	0 €	6 481 €	6 481 €	491 553 €	477 840 €	13 714 €	3%	
706400	AUTRES PRODUITS ACCESSOIRES	462 €	213 €	675 €	15 €	0 €	15 €	690 €	10 €	0 €	0 €	700 €	2 925 €	2 225 €	76%		
741110	SUBVENTIONS ETAT	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	3 000 €	0 €	5 000 €	5 000 €	13 000 €	0 €	13 000 €	0%	
742000	SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	3 000 €	2 000 €	0 €	0%		
748000	SUBVENTIONS AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	14 818 €	0 €	0 €	0 €	14 818 €	71 259 €	56 441 €	79%	
	Sous-Total Autres participations et subventions	462 €	6 213 €	6 675 €	15 €	0 €	15 €	6 690 €	17 828 €	0 €	6 000 €	6 000 €	30 518 €	76 184 €	45 666 €	60%	
771800	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES	9 747 €	4 365 €	14 112 €	304 €	5 €	309 €	14 421 €	205 €	0 €	0 €	14 626 €	0 €	14 626 €	0 €	0%	
790000	TRANSFERTS DE CHARGES	0 €	1 263 €	1 263 €	0 €	0 €	0 €	1 263 €	3 120 €	0 €	0 €	4 383 €	0 €	4 383 €	0 €	0%	
	Sous-Total Autres recettes	9 747 €	5 628 €	15 375 €	304 €	5 €	309 €	15 683 €	3 326 €	0 €	0 €	19 009 €	0 €	19 009 €	0 €	0%	
	TOTAL PRODUITS	1 009 295 €	499 716 €	1 509 011 €	23 720 €	569 €	24 289 €	1 533 300 €	69 046 €	22 425 €	45 115 €	67 540 €	1 669 886 €	1 624 247 €	45 639 €	3%	
RESULTAT																	
	Résultat d'exploitation	-9 497 €	-4 631 €	-14 128 €	0,00 €	0,00 €	0 €	-14 128 €	0,00 €	0 €	0 €	0 €	-14 128 €	0 €	14 128 €	0%	
	JE	24 764	11 380	36 144	793	13	806	36 950	535	0	0	37 485	38 166	680	-2%		

Analyse Compte d'exploitation 2024

Le compte d'exploitation 2024 présente un total des charges pour 1 684 014 €. Les produits s'élèvent à 1 669 886 €. Nous constatons donc **un déficit d'exploitation de 14 128 €**.

La participation financière de la ville pour 2024 est définie selon l'avenant n°6 à la Convention de Services Publics (CSP) couvrant la période 2021-2025. Cet avenant a été mis en place en réponse à l'arrêt du Contrat Enfance Jeunesse, expiré au 31 décembre 2022, entraînant un versement direct au gestionnaire pour compenser cette perte de soutien.

En compensation de la participation de la CAF, l'avenant n°6 prévoit un transfert de la participation de la collectivité à hauteur 122 809 € par an sur la période 2023-2025.

Le montant total de la contribution de la ville, fixé à **919 009 €**, inclut :

- **673 391 €** de participation régulière,
- **122 809 €** en compensation de la suppression du Contrat Enfance Jeunesse pour l'exercice 2023,
- **122 809 €** supplémentaires pour l'exercice 2024.

Puisque la signature de l'avenant n°6 est intervenue en mars 2024, la compensation pour l'exercice 2023 a été intégrée au montant de 2024. Toutefois, lors de l'arrêté du compte d'exploitation 2023, cette somme de **122 809 €** avait été enregistrée comme **Participation Ville à recevoir**. Par conséquent, pour le budget 2024, la Participation Ville inscrite est de **796 200 €** (correspondant à 673 391 € + 122 809 €).

Enfin, il convient de rappeler que le prévisionnel 2024 a fait l'objet d'une modification par rapport à la CSP initiale. En effet, les samedis, période d'accueil initialement prévue au budget, ont été retirés. De plus, le projet « pitchouns » a été ajouté.

Compte tenu de ces différents éléments, l'exercice 2024 a été marqué par la nécessité d'une exécution conforme au budget de la CSP.

Achats : 129 598 € soit - 10 707 € (- 8 %) vs CSP
- 13 603 € (- 9 %) vs 2023

Ce poste de charges, composé en partie de charges fixes ne varie pas en fonction de l'activité. Il convient de préciser que des charges complémentaires sont enregistrées pour certains projets, bénéficiant de subventions dédiées. Les projets concernés sont les suivants :

- « Parents solo » pour 2 000 € (dont 2 000 € de l'Etat)

La diminution du poste achat de 10 K€ par rapport à la CSP se justifie par la baisse des achats de fournitures informatiques et de fournitures d'entretien. La baisse des frais liés aux produits d'entretien fait suite à l'investissement dans certains outils moins consommateurs.

La diminution par rapport à 2023 se justifie par la baisse de 10 K€ des achats et fournitures éducatives en lien avec les actions complémentaires et de 3 K€ d'autres achats comme les fournitures informatiques et les frais de missions et réceptions.

Alimentation : 212 717 € soit - 14 877 € (- 7 %) vs CSP
+ 17 901 € (+ 9 %) vs 2023

Le poste « alimentation » affiche une diminution de 7 % par rapport au budget s'explique non seulement par une diminution de l'activité mais également par une modification des habitudes. En effet, la baisse de l'activité sur les périodes concernées par l'achat de denrées alimentaires (vacances et mercredis) est de 3.4 %. De plus, contrairement au prévisionnel où il était prévu des frais de repas à chaque moment

de restauration, en 2024, en moyenne une fois par semaine, la consommation de pique-nique était privilégiée.

En comparaison à 2023, nous constatons une hausse du poste. Celle-ci fait suite à plusieurs facteurs. Tout d'abord la hausse des tarifs de repas en septembre 2023 de 4,25 %, passant de 4.70€ à 4.90€ / repas, se répercutant sur une année entière en 2024.

A cette augmentation en valeur s'ajoute des effets volumes qui fait suite aux changements dans l'organisation des activités éducatives impliquant une légère augmentation du nombre de repas. En effet, en 2023, pour la période estivale, suite aux fortes chaleurs, les pique-niques ont été privilégiés. Enfin contrairement à 2023, il a été privilégié des sorties par « tranche d'âge » plutôt que par site et davantage de sorties en ½ journée impliquant donc plus de repas en centre en 2024 par rapport à 2023.

Locations : 212 095 € soit - 6 941 € (- 3 %) vs CSP
- 1 598 € (- 1 %) vs 2023

Ce poste de charges est constitué principalement de la redevance d'occupation des locaux de la Ville pour 193 998 €.

La variation de ce poste de charge se justifie par des frais relatifs aux locaux qui sont en diminution par rapport au prévisionnel et par rapport à 2023.

Autres services extérieurs : 18 708 € soit - 8 747 € (- 32 %) vs CSP
- 2 732€ (- 13 %) vs 2023

Le poste Autres services extérieurs est composé des mises à disposition du personnel et des frais de publicité.

La baisse de ce poste de 8 747 € par rapport au prévisionnel de la CSP 2024 se justifie essentiellement par les frais publicitaires.

En effet, une nouvelle approche publicitaire orientée vers la dématérialisation via le site internet a permis de réduire les frais de publicité sans impact négatif sur les inscriptions.

La variation négative de 2 732 € par rapport à 2023 s'explique par un recours aux MAD plus important mais une diminution des frais publicitaires.

Transports : 79 704 € soit - 1 458 € (- 2 %) vs CSP
- 2 083 € (- 3 %) vs 2023

Le poste de transport comprend les frais liés au ramassage régulier ainsi que les frais de transports liés aux sorties pour activité.

La variation négative de 1 458 € par rapport au prévisionnel comprend une hausse des frais de transport liée au ramassage des enfants de 11 K€ et une baisse des frais de transports liée aux sorties de 12 K€.

Concernant le ramassage régulier, deux effets : un nombre de jours de ramassage supérieur à celui budgété de 17 % et une hausse des tarifs appliquée par le prestataire (+ 7 %).

Concernant le transport des activités, la baisse des frais fait suite à la mutualisation des sorties par âge entre centres de loisirs permettant notamment de mieux compléter les bus.

La variation négative de 2 083 € par rapport à 2023 s'explique essentiellement par la diminution des transports pour activités.

Frais de personnel : 925 970 € soit + 72 573 € (+ 9 %) vs CSP
+ 8 915 € (+ 1 %) vs 2023

Charges - Détail par poste	R. 2024	B. 2024	R. 2023	Δ° R. vs B.	%	Δ° R. vs R.	%
Indemnités, impôts et charges de personnel	498 841	514 742	468 843				
<i>Personnel Permanent</i>	498 841	514 742	468 843	-15 901	-3%	29 998	6%
Indemnités, impôts et charges de personnel de Service	69 632	60 087	67 987				
<i>Personnel de Service</i>	69 632	60 087	67 987	9 545	16%	1 645	2%
<i>Indemnités, impôts et charges de personnel Occa</i>	309 890	230 961	333 322	78 929	34%	-23 432	-7%
Total Indemnités, impôts et charges de personnel	878 363	805 790	870 152	72 573	9%	8 211	1%
Indemnités et charges de coordination	47 607	47 607	46 903	0	0	704	0
TOTAL	925 970	853 397	917 055	72 573	9%	8 915	1%

Comparativement au budget initial, les frais de personnels permanents sont en écart de - 15 901 € soit – 3 %.

L'économie de la masse salariale du personnel permanent se justifie par des remplacements effectués par des personnels en Contrat d'Engagement Educatif sur les postes d'animateurs référents. Une nouvelle organisation a été également mise en place pour le remplacement du Délégué Local au Développement.

Le dépassement de la masse salariale du personnel de service s'explique principalement par l'ajout de plusieurs sites. L'accueil de loisirs Curie Palente séparé du fonctionnement de la Ludothèque ce qui impose le ménage dans les deux lieux, ainsi que l'accueil des fraties à l'école Fertet et la Maison de quartier de Velotte ont nécessité des équipes de service supplémentaires. Par ailleurs, l'École maternelle et élémentaire Helvétie a accueilli **110 enfants**, au lieu des **80 estimés dans la CSP**, augmentant ainsi la charge de travail. De même, l'École Brossolette, plus vaste, requiert un entretien plus intensif que celui prévu pour l'École des Sapins.

En outre, des interventions de nettoyage par le personnel de service ont été maintenues les mardis et mercredis soirs dans les quatre écoles de janvier à fin juin 2024. Depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, une nouvelle organisation a été mise en place en collaboration avec le service Éducation, permettant au personnel de la Ville d'intervenir avant notre arrivée le mercredi matin.

La masse salariale des CEE en augmentation de 78 929 € se justifie par :

- Le recours à des animateurs référents en CEE.
- Le recours à des animateurs titulaires plus conséquents que prévus suite aux difficultés à recruter des CEE stagiaires suites aux absences de formations sur les années antérieures.
- Le recours à des animateurs supplémentaires pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Autres charges de gestion courante : 22 477 €

Les autres charges de gestion courante sont constituées des provisions des participations familles suite au risque d'impayés pour 2024 pour un montant de 13 K€ et des pertes familles de l'année 2023 pour 8 K€.

**Participations familles : 332 606 € soit + 58 582 € (+ 21 %) vs CSP
+ 3 168 € (+ 1 %) vs 2023**

Les participations familles sont à mettre en relation avec le niveau d'activité et l'impact des inscriptions selon les QF.

Il est important de rappeler qu'au 4^{er} trimestre 2024, la grille des QF a été modifiée. Ci-après, la répartition des familles par Quotient Familial au prorata des heures enfants :

	01 09 2024 au 31 12 2024		01 01 2024 au 31 08 2024	Année 2023	Année 2022	Année 2021
QF 0 A 450€	27%	QF 0 A 450€	32%	37%	43%	39%
QF 451 A 530€	13%	QF 451 A 530€	11%	12%	12%	11%
QF 531 A 640€	10%	QF 531 A 640€	11%	10%	9%	9%
QF 641 A 800€	13%	QF 641 A 800€	12%	10%	10%	11%
QF 801 A 1050€	10%	QF 801 A 900€	3%	4%	4%	4%
QF 1051 A 1300€	6%	QF 901 A 1200€	8%	8%	6%	8%
QF 1301 A 1500€	3%	QF 1201 A 2062€	14%	12%	10%	11%
QF 1501 A 1700€	3%	QF 2063 A 99999999€	9%	7%	6%	6%
QF 1701 A 2000€	4%	Total	100%	100%	100%	100%
QF 2001 A 2300€	2%					
QF 2301 A 2999€	2%					
QF 3000 A 999999€	6%					
Total	100%					

Les familles ayant un quotient familial (QF) supérieur au QF 4 représentaient 34 % des fréquentations de janvier à août 2024, puis 36 % de septembre à décembre 2024, contre seulement 29 % en 2021. Cela représente une hausse de 5 à 7 points.

Il convient néanmoins de souligner que 63 % des fréquentations concernent toujours des familles bénéficiaires de l'ATL de septembre à décembre 2024, c'est-à-dire celles dont le QF est inférieur à 800€.

La variation positive de 3 168 € par rapport à 2023 se justifie principalement par une augmentation des fréquentations des QF au-delà de 800 €.

**Participation CAF : 491 553 € soit + 13 714 € (+ 3 %) vs CSP
+ 14 181 € (+ 3 %) vs 2023**

Le montant de participation CAF de 491 553 € comprend :

- **178 635 €** pour la Prestation de Service Ordinaire (PSO)
- **26 204 €** de Prestation Service complément inclusif (nouvelle prestation en 2024)
- **102 107 €** pour les Aides aux Temps Libres (ATL) pour 102 107 €
- **184 607 €** de participation bonus CTG.

La participation de la CAF du Doubs au titre de la PSO est en hausse de 14 918 € soit + 9 % par rapport au prévisionnel. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse des taux unitaire CAF mais

également une nouvelle prestation de service dédiée au fonctionnement et à l'accueil de la ludothèque pour 5 520 €.

La variation de la PSO par rapport à 2023 est en hausse de 1 % et s'explique par une baisse d'activité et une hausse des taux unitaire de 3.5% ainsi que par la prestation ludothèque perçue en 2024.

Les ATL sont en baisse de 11 110 € par rapport au prévisionnel conformément la répartition des familles selon le Quotient Familial.

Les ATL sont en baisse de 7% par rapport à 2023 et se justifie par une baisse d'activité et par une diminution des inscriptions au QF 1.

La prestation bonus CTG est en baisse de 3.52% par rapport au prévisionnel et de 3.57 % par rapport à 2023 suite à la baisse de l'activité.

Enfin La nouvelle prestation "complément inclusif ALSH" représente 26 204 € pour 2024 ce qui correspond à une aide financière de 4,50 € par heure d'accueil d'un enfant dont les familles sont bénéficiaires de l'AEEH.

**Autres participations et subventions : 30 518 € soit - 45 666 € (- 60 %) vs CSP
+ 13 982 € (- 31 %) vs 2023**

Ce poste est constitué de 29 818 € subventions.

Les subventions se décomposent comme suit :

- 13 000 € de subventions de l'Etat :
 - o « Parent solo Pour elles avec elles Pour lui avec eux" : 2 000 €
 - o « Favoriser l'accès aux ALSH sur le quartier de Planoise » : 5 000 €
 - o « Ludothèque » : 3 000 €
 - o « Handicap » : 3 000 €
- 2 000 € du département
 - o « Favoriser l'accès aux ALSH sur le quartier de Planoise » : 1 000 €
 - o « Handicap » : 1 000€
- 11 660 € de subvention de la CNAF pour l'action la Ludothèque
- 3 085 € de subvention investissement pour la Ludothèque

Les transferts de charges : 4 383 €

Les transferts de charge correspondent au remboursement d'Indemnités Journalières.

Autres produits de gestion courante : 14 626 €

Les autres produits de gestion courante sont constitués des reprises de provisions des participations familles

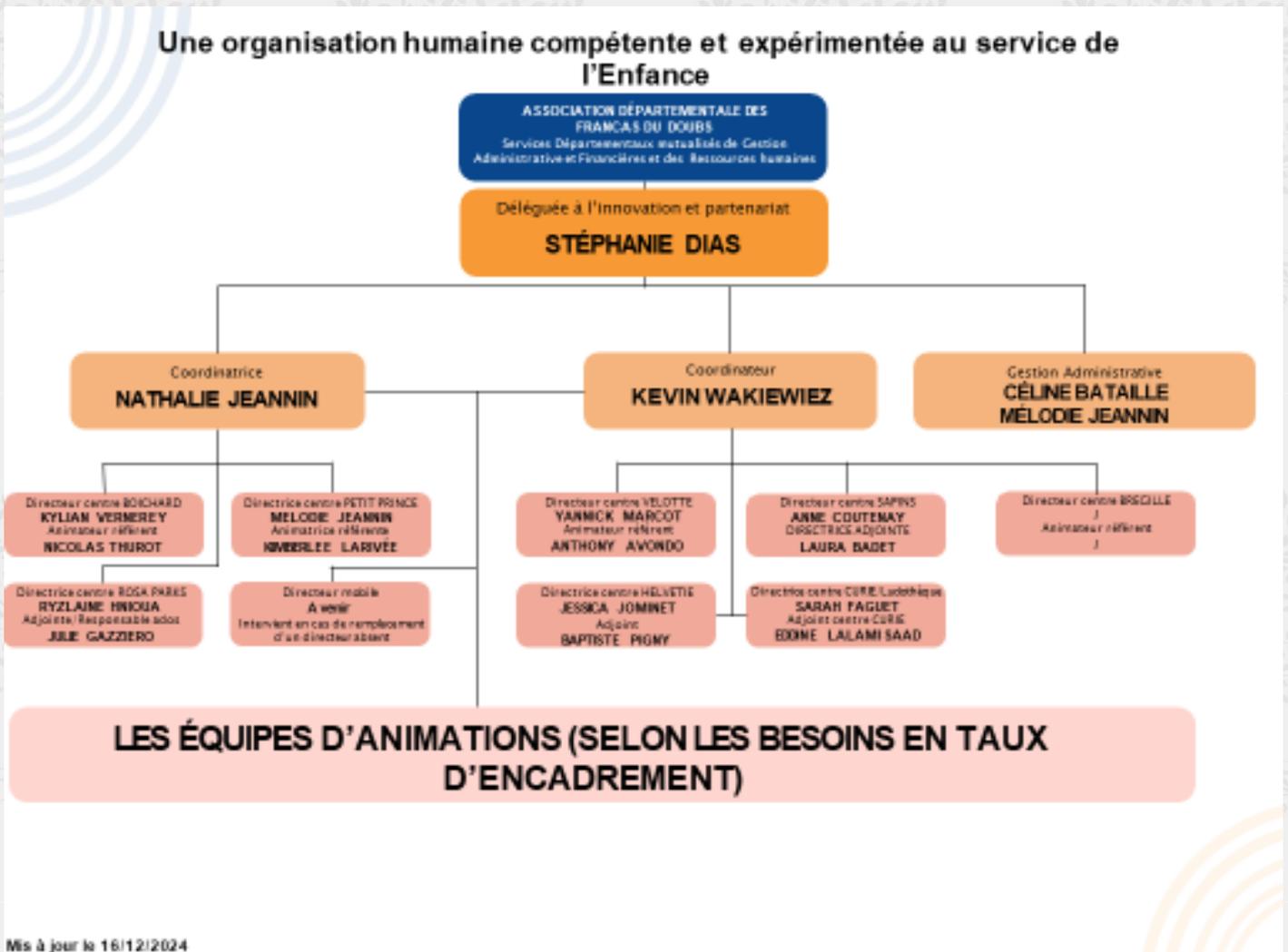
En conclusion, un exercice 2024 toujours contraint.

L'analyse régulière des postes budgétaires a permis d'ajuster certaines enveloppes, renforçant ainsi la rigueur dans le pilotage financier. La maîtrise des charges et à une gestion adaptée et réactive, a permis de projeter un atterrissage proche de l'équilibre.

III. Emploi

A. Effectifs 2024

1. Organisation des postes permanents au 31 décembre 2024



**Etat au 31 décembre 2024 de l'ensemble des contrats de travail des salariés CSP
Besançon : nature (CDD, CDI...), métier, nombre et temps de travail affecté (ETP).**

TABLEAU DES PERSONNELS AU 31/12/2024

Numéro	Site	Poste	Type de contrat	ETP
1	DELEGATION-LOCALE SCHUMAN	Secrétariat administratif / relation famille	CDI	1
2	DELEGATION-LOCALE SCHUMAN	Secrétariat relation famille	CDI	0,5
3	DELEGATION-LOCALE SCHUMAN	Coordinateur technique ville	CDI	1
4	DELEGATION-LOCALE SCHUMAN	Coordinateur technique ville	CDI	0,5
5	DELEGATION-LOCALE SCHUMAN	Personnel de service	CDI	0,17
6	DELEGATION-LOCALE SCHUMAN	Délégué développement local	CDI	0,5
7	HELVETIE	Directeur ACM Elémentaire	CDI	0,56
8	HELVETIE	Directeur ACM Maternelle	CDI	0,48
9	HELVETIE	Personnel de service	CDI	0,26
10	SAPINS / BROSSOLETTE	Directeur ACM	CDI	0,50
11	SAPINS / BROSSOLETTE	Animateur référent	CDI	0,49
12	SAPINS / BROSSOLETTE	Personnel de service	CDD	0,22
13	BEL-AIR/VELOTTE	Directeur ACM	CDI	0,54
14	BEL-AIR/VELOTTE	Animateur référent	CDI	0,43
15	BEL-AIR/VELOTTE	Personnel de service	CDD	0,22
16	LUDOTHEQUE / CURIE	Directeur ACM et ludothèque	CDI	1,00
17	LUDOTHEQUE / CURIE	Animateur référent	CDI	0,49
18	LUDOTHEQUE / CURIE	Personnel de service	CDI	0,37
19	BOICHARD	Directeur ACM	CDI	0,60
20	BOICHARD	Animateur référent	CDD	0,49
21	BOICHARD	Personnel de service	CDD	0,22
22	ROSA PARKS	Directeur ACM	CDI	1,00
	ROSA PARKS	Directrice ados / CLAS	CDI/Congé parental	0,54
23	ROSA PARKS	Directeur ados / CLAS	CDI	0,54
24	ROSA PARKS	Personnel de service	CDI	0,27
25	PETIT PRINCE	Directeur ACM	CDI	0,50
26	PETIT PRINCE	Animateur référent	CDD	0,49
27	PETIT PRINCE	Personnel de service	CDD	0,22
28	BREGILLE	Directeur ACM	CDD	0,34

2. Effectifs affectés à la réalisation de la mission déléguée et qualifications des personnels

Sur la totalité de l'année 2024, et dans le cadre de l'activité déléguée aux Francas à Besançon, l'association a employé 266 animateurs occasionnels (différents) sur l'ensemble des périodes, 15 directeurs (permanents) de site.

1 jeune a été accueilli en service civique (à la Délégation de Besançon pour des projets transversaux).

Vous trouverez ci-après le détail de la répartition des personnels site par site.

ALSH PETIT PRINCE

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	1	1	Titulaire BPJEPS 1 directrice CDD en juillet
Animateur référent	0	0	1	Stagiaire BAFD
Animateur/Animatrice titulaire	17	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	11	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice sans formation	5	0	0	

ALSH SAPINS / BROSOLETTTE

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	0	1	Titulaire BPJEPS
Animateur référent	0	0	1	Stagiaire BAFD
Animateur/Animatrice titulaire	16	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	15	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice sans formation	8	0	0	

ALSH CURIE PALENTE

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	0	1	1 Titulaire DUT
Animateur référent	0	0	1	Titulaire BAFA
Animateur/Animatrice titulaire	17	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	13	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice sans formation	2	0	0	
Service Civique	1			

ALSH BOICHARD

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	0	1	1 titulaire BPJEPS
Animateur référent	0	0	1	Stagiaire BAFA
Animateur/Animatrice titulaire	14	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	9	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice sans formation	4	0	0	

ALSH HELVETIE

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	1	1	Titulaire BAFD
Animateur référent	0	0	1	Stagiaire BAFD
Animateur/Animatrice titulaire	30	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	28	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice sans formation	2	0	0	

ALSH BREGILLE

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	2	0	1 Stagiaire BPJEPS 1 Titulaire BPJEPS
Animateur/Animatrice titulaire	3	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	4	0	0	Stagiaire BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice sans formation	0	0	0	

ALSH ROSA PARKS

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	1	1	1 Stagiaire BPJEPS 1 Stagiaire BAFD
Animateur référent	0	0	1	Stagiaire BAFD
Animateur/Animatrice titulaire	13	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	12	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice sans formation	0	0	0	

Espace Jeunes Planoise

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	1	0	1 Stagiaire BPJEPS
Animateur/Animatrice titulaire	1	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	1	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences

ALSH BEL'AIR

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	0	1	1 Titulaire BAFD
Animateur référent	0	0	1	Titulaire BAFD Stagiaire BPJEPS
Animateur/Animatrice titulaire	20	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	9	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice sans formation	2	0	0	

Vital Eté - Espace Pitchouns

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	0	1	0	1 Stagiaire BPJEPS
Animateur/Animatrice titulaire	5	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences
Animateur/Animatrice stagiaire	2	0	0	Stagiaires BAFA ou équivalences

+ intervention de jeunes ATA

Vital Eté - Espace Pitchouns

Moyens humains mobilisés :

	NATURE DU CONTRAT			Qualifications
	Vacataire /CEE	Titulaire		
		CDD	CDI	
Directeur	1	0	0	Titulaire BAFD
Animateur/Animatrice titulaire	2	0	0	Titulaires BAFA ou équivalences

+ intervention de jeunes ATA

IV. Compte rendu technique

Les commissions techniques constituent un espace privilégié d'échanges constructifs, favorisant l'identification collective de solutions face aux difficultés rencontrées. Le rassemblement des différents services au sein d'une même instance permet une meilleure fluidité de l'information, facilite la prise de décision et renforce la coordination du service délégué, pour une action plus cohérente et réactive.

V. Projets 2025

a. Ludothèque

L'extension du périmètre de la CSP, actée par l'avenant n°4, a permis d'élargir l'accueil à des enfants d'âge élémentaire au sein de l'accueil Curie Palente Ludothèque. Cette évolution a notamment facilité l'accueil des fratries dans un cadre commun à l'école Curie, renforçant ainsi la continuité et la simplicité pour les familles.

En conséquence, la ludothèque n'a plus vocation à être déclarée comme un lieu d'accueil collectif de mineurs, recentrant ainsi ses activités sur son rôle originel d'espace ludique, éducatif et intergénérationnel, tout en s'inscrivant dans une dynamique complémentaire des structures d'accueil déjà existantes.

Depuis la reprise de l'activité en mai 2024 après la phase de travaux suite aux infiltrations, la ludothèque est un espace de jeux mis à disposition des enfants, des adultes pour l'épanouissement de tous. C'est un lieu d'échanges, où l'on ne se sent plus seul, où l'on peut jouer et découvrir de nouveaux jeux, demander conseil et si on veut emprunter des jeux. C'est un lieu de rencontre où chacun apprend à vivre ensemble, à partager et jouer. C'est un lieu d'accueil, passerelle sociale entre les familles, le quartier, les institutions.

Un espace dédié à différentes tranches d'âge

Les nourrissons

Un espace pour les nourrissons qui propose un cadre qui favorise l'éveil sensoriel. Cet espace se situe dans la salle de jeux libres pour que les interactions avec les autres tranches d'âge soient possibles mais dans une alcôve pour une sécurité accrue et un sentiment de cocooning.

Les 0 – 6 ans

La ludothèque propose un espace de jeux libres spécialement conçu pour les enfants de 0 à 6 ans. Si l'objectif premier du jeu est d'offrir une expérience ludique et positive, il s'accompagne également de nombreux bénéfices.

Les jeux d'exercice et d'assemblage contribuent au développement psychomoteur et pédagogique des tout-petits. En parallèle, le jeu favorise l'apprentissage de comportements sociaux essentiels, tels que le vivre ensemble : interaction avec les pairs et les adultes, partage, respect des règles communes, etc. Le jeu d'imitation, ou jeu symbolique, occupe également une place importante, soutenant le développement psychologique, social et stimulant la créativité des enfants.

Un espace est dédié aux activités manuelles, avec chaque semaine une activité différente visant à initier ou renforcer les capacités artistiques des enfants. Ces ateliers leur permettent de découvrir diverses techniques, supports et matériaux en lien avec les arts plastiques.

Un autre espace propose une collection de jeux de société, accessibles dès 2 ans et demi. Ces jeux encouragent la compréhension, le développement du langage, l'émergence des premières notions d'abstraction, ainsi que la mobilisation de compétences mathématiques et linguistiques. Les familles et les professionnels peuvent utiliser cet espace librement et profiter en autonomie des jeux disponibles.

La ludothèque va au-delà du jeu libre en proposant des animations variées à destination des familles, des groupes scolaires, périscolaires et des structures médico-sociales, enrichissant ainsi les expériences éducatives et sociales des enfants.

Proposition d'accueil des 6- 12 ans avec leurs parents

La ludothèque propose une collection de jeux de sociétés dédiés à cette tranche d'âge. Comme pour les plus jeunes, le jeu de sociétés va permettre de mobiliser et appliquer des compétences de français, mathématiques, culture générale mais aussi comportementales.

Cet espace est accessible en autonomie ou lors d'animations pour les groupes classes, périscolaires, structures médico-sociales. Des animations spécifiques escape game, tournois de jeux de stratégies, temps intergénérationnels seront proposés sur les mercredis après-midi.

b. Continuité Espace Pitchouns et Arts et Créations Vital Eté 2025

Selon d'ouverture de Vital été en 2025, l'ouverture est sur 2 temps dans la journée 9h30-12h30 et 16h00-19h00.

2 Espaces Pitchouns et Arts et Créations

Pitchouns

Activités manuelles
Construction de circuit de train
Jeux surdimensionnés
Jeux d'expression corporelle
Découverte de jeux sportifs
Jeux sensoriels
Eveil motricité
Parcours de billes en musique

Arts et créations

Arts plastiques
beat box
couture
Echec
Mosaïques

Cuisines Bio
Animation végétale
Cirque
Poterie

c. Projets enfance jeunesse

Fête des couleurs 2025 a eu lieu le vendredi 25 avril 2025 en partenariat avec la Maison de quartier de Planoise ainsi que les acteurs associatifs du quartier.

Célébration des droits de l'enfant

- Sera organisé cette année au sein de la Maison de quartier de Planoise
- Continuité du projet de Form'action (animateurs Francas et structures périscolaires Ville) avec le projet « plaidoirie » à développer et le renforcement de l'outillage des équipes sur l'accompagnement des capacités d'expression des enfants.

Nature et environnement : Continuité Projet d'animation autour du développement d'espace pédagogique de plein air (Jardin pédagogique, aménagement d'espaces nature de découverte et convivial) en lien avec le service Education et les écoles

Nature et environnement : Projet d'animation autour du développement d'espace pédagogique de plein air (Jardin pédagogique, aménagement d'espaces nature de découverte et convivial) en lien avec le service Education et les écoles

d. Communication et relations familles

Communication : L'information de la programmation des vacances se fait toujours par la distribution du P'tit Moutard qui est imprimé depuis 2024 qu'à 7000 exemplaires contre 11000 auparavant. En effet les familles ont pris l'habitude de se renseigner par le biais du portail famille ou du site internet ce qui permet la diminution de l'impression du programme « papier », ce qui était un de nos engagements dans notre réponse à la CSP.

Mise en place pour l'été 2025 d'une communication papier permanente (Type carte postale) avec un QR code qui renvoie sur le site internet.

CONCLUSION

Ces éléments, combinés à la nécessité de maintenir une maîtrise stricte de notre activité dans un budget constant, ont imposé des efforts d'adaptation majeurs pour répondre aux attentes définies dans le cadre alloué.

À travers ce bilan, nous réitérons notre engagement à accompagner la collectivité dans sa politique jeunesse. Nous sommes déterminés à poursuivre notre mission en faveur de l'enfance et de la jeunesse bisontine, en restant à l'écoute des évolutions nécessaires pour répondre aux enjeux locaux.